



États financiers annuels Invesco 2025

Pour la période close le 31 décembre 2025

Invesco Global Bond ETF

© Invesco Canada Ltée, 2026. Tous droits réservés.

Les opinions exprimées par la direction d'Invesco Canada Ltée dans le présent rapport sont valables à la date du rapport, et le présent rapport ne vise pas à fournir des conseils juridiques, comptables ou fiscaux, ou encore des conseils particuliers en matière de placement. Les placements des portefeuilles et les répartitions sont en date du 31 décembre 2025, à moins d'indication contraire. Les opinions, les placements des portefeuilles et les répartitions peuvent avoir changé depuis cette date. Pour de l'information à jour sur le fonds, veuillez composer le 1.800.200.5376 ou visiter notre site Web à **[invesco.com/ca](https://www.invesco.com/ca)**.

Les placements dans des fonds négociés en Bourse (FNB) peuvent comporter des commissions, des frais de gestion et d'autres charges. Sauf indication contraire, chaque taux de rendement des périodes de plus d'un an est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur par part et du réinvestissement de la totalité des distributions, mais qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni de l'impôt sur le revenu payable par un porteur de parts, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les FNB ne sont pas garantis, leurs valeurs changent fréquemment et il se peut que le rendement antérieur ne se répète pas. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Des exemplaires sont disponibles auprès d'Invesco à **[invesco.com/ca](https://www.invesco.com/ca)**.

Un placement dans les FNB comporte des risques, y compris, le cas échéant, le risque d'erreur dans la reproduction d'un indice sous-jacent. Pour une description complète des risques se rapportant aux FNB, veuillez lire le prospectus. Des commissions de courtage ordinaires s'appliquent à l'achat et à la vente de parts de FNB.

Le présent rapport peut contenir des énoncés portant sur les résultats probables ou futurs des activités, des revenus, des liquidités et des flux de trésorerie des FNBs, des niveaux de l'actif, des activités de fusion et de l'incidence des fusions conclues, des modifications d'ordre réglementaire, de la demande et du cours des parts des FNBs ainsi que des conditions générales de l'économie et du marché des valeurs mobilières. Ces énoncés peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi qu'ils font de termes comme « croire », « prévoir », « anticiper », « planifier », « évaluer », « estimer », « projeter » ou à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel comme « devra », « pourra », « devrait » et « pourrait » ou d'autres termes semblables pour évoquer des résultats futurs.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement. Ils comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que nous formulions ces énoncés en fonction d'hypothèses que nous estimons raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne différeront pas sensiblement des résultats avancés dans ces énoncés. L'investisseur est ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés. En ce qui concerne tout énoncé prospectif, le lecteur doit examiner attentivement les secteurs à risques décrits dans les plus récents prospectus des FNB. Il est possible de consulter ces documents dans le site Web de SEDAR+ à **[sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca)**.

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Invesco Canada Ltée (« Invesco »), pour le compte des fonds négociés en Bourse (« FNB ») Invesco. Les états financiers des FNB ont été approuvés par le conseil d'administration d'Invesco, à titre de gestionnaire et de fiduciaire. La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers. La direction a maintenu des processus adéquats permettant d'assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière produite. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants établis à partir d'estimations et de jugements. La note 2 des états financiers décrit les principales conventions comptables que la direction considère comme pertinentes pour les FNB.

Le conseil d'administration d'Invesco, à titre de fiduciaire, est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers des FNB ainsi que de la supervision de la performance de la direction à l'égard de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière. Le conseil d'administration d'Invesco examine les états financiers, le caractère adéquat des contrôles internes, le processus d'audit et la présentation de l'information financière avec la direction et les auditeurs externes.

Les auditeurs externes des FNB, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., ont audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport est présenté à la section Rapport de l'auditeur indépendant.



Glenn Brightman

*Administrateur, président du conseil
et président et chef de la direction
d'Invesco Canada Ltée*

Le 20 mars 2026

Gouvernance des fonds

Les FNB offerts aux termes du prospectus simplifié d'Invesco sont tous constitués en fiducies.

Invesco, en sa qualité de gestionnaire et de fiduciaire des FNB, a la responsabilité juridique ultime et absolue de diriger et de gérer les activités et les affaires des FNB, conformément aux lois applicables et aux déclarations de fiducie.

Les états financiers ci-joints ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration d'Invesco.

Le conseil d'administration d'Invesco se compose actuellement des quatre personnes suivantes :

Glenn Brightman
Jordan Krugman
Jason MacKay
James Russell

Le gestionnaire a également constitué un comité d'examen indépendant (CEI), conformément aux exigences du *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les membres du CEI sont James Anderson, Louise Brindle, William Hatanaka, William Moriarty, Colleen Sidford, Linda Stromme and Richard Talbot. Le mandat du CEI consiste à examiner les politiques et procédures écrites du gestionnaire qui traitent des questions de conflits d'intérêts concernant les FNB et à formuler des commentaires sur ces politiques et procédures. Le CEI peut également approuver certaines fusions mettant en cause les FNB et tout changement d'auditeurs externes des FNB. Des renseignements supplémentaires au sujet du CEI se trouvent dans le prospectus des FNB.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de

Invesco Canadian Government Floating Rate Index ETF (auparavant, Invesco 1-3 Year Laddered Floating Rate Note Index ETF)
Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF
Invesco Long Term Government Bond Index ETF
Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF
Invesco ESG Global Bond ETF
Invesco Canadian Dividend Index ETF
Invesco S&P International Developed Dividend Aristocrats ESG Index ETF
Invesco S&P US Dividend Aristocrats ESG Index ETF
Invesco S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats ESG Index ETF
Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF
Invesco S&P 500 ESG Index ETF
Invesco S&P International Developed ESG Index ETF
Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF
Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF
Invesco S&P Europe 350 Equal Weight Index ETF
Invesco S&P 500 Low Volatility Index ETF
Invesco S&P/TSX Composite Low Volatility Index ETF
Invesco RAFI Canadian Index ETF (auparavant, Invesco FTSE RAFI Canadian Index ETF)
Invesco RAFI Global Small-Mid ETF (auparavant, Invesco FTSE RAFI Global Small-Mid ETF)
Invesco RAFI U.S. Index ETF (auparavant, Invesco FTSE RAFI U.S. Index ETF)
Invesco RAFI U.S. Index ETF II (auparavant, Invesco FTSE RAFI U.S. Index ETF II)
Invesco NASDAQ 100 Equal Weight Index ETF
Invesco NASDAQ 100 Index ETF
Invesco NASDAQ Next Gen 100 Index ETF
Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF
Invesco Morningstar Global Energy Transition Index ETF
Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF
Invesco Morningstar Global Next Gen AI Index ETF
Invesco US Treasury Floating Rate Note Index ETF (USD)
Invesco Canadian Core Plus Bond ETF
Invesco Global Bond ETF
Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF
Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF
Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF

(individuellement, le « fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints de chaque fonds au 31 décembre 2025 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 1 b), conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 1 b);
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 1 b);
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes indiquées à la note 1 b);
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 1 b);
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Rapport de l'auditeur indépendant

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement de chaque fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque fonds conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Rapport de l'auditeur indépendant

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christina Fox.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 20 mars 2026

Invesco Global Bond ETF

États de la situation financière

aux 31 décembre 2025 et 2024 (voir note 1 b))

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024		31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif			Actif net attribuable aux porteurs de parts, par série		
Actif courant					
Placements - à la juste valeur	171 429 \$	139 401 \$	Parts en \$ CA	163 338 \$	148 052 \$
Trésorerie	410	26 028			
Trésorerie soumise à des restrictions	1 064	1 630	Actif net attribuable aux porteurs de parts, par part		
Actifs dérivés - à la juste valeur	2 845	63	Parts en \$ CA	19,48 \$	19,66 \$
Montant à recevoir sur la vente de placements	-	1 493			
Revenus à recevoir	1 752	1 049			
	<u>177 500</u>	<u>169 664</u>			
Passif					
Passif courant					
Passifs dérivés - à la juste valeur	489	2 178			
Montant à payer pour l'achat de placements	13 058	18 933			
Montant à payer sur les dérivés	5	-			
Frais de gestion à payer	85	67			
Distributions à payer	525	434			
	<u>14 162</u>	<u>21 612</u>			
Actif net attribuable aux porteurs de parts	163 338 \$	148 052 \$			

Approuvé au nom du conseil d'administration
d'Invesco Canada Ltée, à titre de fiduciaire



Glenn Brightman

Administrateur

Invesco Global Bond ETF

États du résultat global

pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 (voir note 1 b))

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024		31 décembre 2025	31 décembre 2024
Revenus					
Gain (perte) net sur les placements :			Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités, par série		
Dividendes	561 \$	60 \$	Parts en \$ CA	4 418 \$	(2 131) \$
Intérêts à distribuer	6 140	536	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités, par part		
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	(936)	343	Parts en \$ CA	0,57 \$	(1,02) \$
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(644)	264			
Gain (perte) net sur les placements	5 121	1 203			
Gain (perte) net sur dérivés :				31 décembre 2025	31 décembre 2024
Gain (perte) net réalisé sur la vente de dérivés	(4 357)	(436)	¹⁾ Taux des frais de gestion ^{A)}		
Revenu (perte) sur dérivés	(76)	(5)	Parts en \$ CA	0,55 %	0,55 %
Variation de la plus-value (moins-value) latente des dérivés	4 637	(2 115)			
Gain (perte) net sur dérivés	204	(2 556)			
Gain (perte) de change	(499)	(272)			
Variation du gain (perte) de change latent sur les autres actifs nets	608	(392)			
Revenu tiré du prêt de titres	5	-			
Total des revenus (montant net)	5 439	(2 017)			
Charges (voir note 4)					
Frais de gestion ¹⁾	908	99			
Frais de transactions liés aux services de garde	25	2			
Coûts de transactions	10	2			
Frais du comité d'examen indépendant	2	1			
Total des charges	945	104			
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	(27)	(3)			
Charges nettes	918	101			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités, avant retenues d'impôts	4 521	(2 118)			
Remboursement de retenues d'impôts (retenues d'impôts)	(103)	(13)			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités	4 418 \$	(2 131) \$			

^{A)} Le ratio des frais de gestion comprend le taux des frais de gestion indirect, le cas échéant, des placements dans les FNB sous-jacents.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Invesco Global Bond ETF

États de l'évolution de la situation financière

pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 (voir note 1 b))
(en milliers)

	Parts en \$ CA	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités	4 418 \$	(2 131) \$
Distributions ²⁾		
Revenu net de placement	(5 115)	(506)
Gains nets réalisés sur les placements	-	-
Remboursement de capital	(828)	(94)
Total des distributions	(5 943)	(600)
Opérations des porteurs de parts ¹⁾		
Produit de l'émission de parts	56 969	150 783
Distributions réinvesties	-	-
Paieement pour les rachats de parts	(40 158)	-
Total des opérations des porteurs de parts	16 811	150 783
Augmentation (diminution) totale de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	15 286	148 052
Actif net attribuable aux porteurs de parts à l'ouverture de la période	148 052	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts à la clôture de la période	163 338 \$	148 052 \$

¹⁾ Opérations sur part du fonds

	Nombre de parts	
Parts à l'ouverture de la période	7 530	-
Achats au cours de la période	2 910	7 530
Réinvestissements au cours de la période	-	-
Rachats au cours de la période	(2 055)	-
Parts à la clôture de la période	8 385	7 530

²⁾ Reports prospectifs de pertes fiscales - pour le fonds :
au 15 décembre 2025 (voir note 5) (en milliers de dollars)

Pertes en capital

5 589 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Invesco Global Bond ETF

Tableaux des flux de trésorerie

pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 (voir note 1 b))
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités	4 418 \$	(2 131) \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Amortissement de l'escompte	(43)	(8)
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(22)	-
Coûts de transactions	3	-
(Gain) perte net réalisé sur la vente de placements	936	(343)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	644	(264)
Coût d'achat de placements	(406 043)	(157 387)
Produit obtenu à la vente et à l'échéance des placements	368 093	36 041
Variation de la plus-value (moins-value) latente des dérivés	(4 637)	2 115
Règlement des dérivés - produit net (paiement)	166	-
(Augmentation) diminution des revenus à recevoir et des autres actifs	(703)	(1 049)
Augmentation (diminution) des charges à payer et des autres montants à payer	23	67
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(37 165)	(122 959)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit des souscriptions des porteurs de parts	56 969	150 783
Paiements des rachats des porteurs de parts	(40 158)	-
Distributions versées aux porteurs de parts	(5 852)	(166)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	10 959	150 617
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(26 206)	27 658
Gain (perte) de change sur la trésorerie	22	-
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de la période *	27 658	-
Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de la période *	1 474 \$	27 658 \$
Intérêts à distribuer, après retenues d'impôts ¹⁾	5 381 \$	-
Dividendes reçus, après retenues d'impôts ¹⁾	473	51

* Comprend le solde de trésorerie et de trésorerie soumise à des restrictions, tel que décrit dans l'état de la situation financière. Montant relatif à la trésorerie soumise à des restrictions (en milliers de dollars) :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Ouverture de la période	1 630 \$	-
Clôture de la période	1 064 \$	1 630 \$

¹⁾ Éléments classés dans les activités d'exploitation.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
		Obligations (99,92 %)							
		Australie (0,05 %)							
USD	48 000	National Australia Bank Ltd., taux variable, échéant le 14 janvier 2036	68 935	69 170	CAD	315 000	BPC Generation Infrastructure Trust, 4,61 %, échéant le 29 septembre 2035	315 000	314 212
USD	5 000	Westpac Banking Corp., taux variable, échéant le 20 novembre 2035	7 076	7 079	CAD	316 667	Brookfield Finance II Inc., 4,39 %, échéant le 1 ^{er} mars 2033	316 619	318 865
		Barbade (0,06 %)			CAD	190 000	Brookfield Finance II Inc., 5,40 %, échéant le 11 décembre 2055	190 000	194 190
USD	67 000	Obligation du gouvernement de la Barbade, 8,00 %, échéant le 26 juin 2035	92 048	96 524	USD	182 000	Brookfield Finance Inc., 5,33 %, échéant le 15 janvier 2036	250 274	249 832
		Bermudes (0,36 %)			CAD	548 000	Brookfield Infrastructure Finance ULC, 3,70 %, échéant le 6 janvier 2031	548 000	542 646
USD	150 000	Aircastle Ltd. / Aircastle Ireland DAC, 5,00 %, échéant le 15 septembre 2030	203 835	207 514	CAD	264 000	Brookfield Infrastructure Finance ULC, 4,53 %, échéant le 24 septembre 2035	264 000	261 508
USD	39 000	NCL Corp. Ltd., 6,75 %, échéant le 1 ^{er} février 2032	55 943	54 738	CAD	158 000	Brookfield Infrastructure Finance ULC, taux variable, échéant le 1 ^{er} septembre 2055	158 000	159 765
USD	63 000	NCL Corp. Ltd., 6,25 %, échéant le 15 septembre 2033	87 085	86 321	CAD	159 000	Brookfield Renewable Partners ULC, taux variable, échéant le 12 mars 2055	159 000	160 073
USD	172 000	Viking Cruises Ltd., 5,88 %, échéant le 15 octobre 2033	239 476	239 415	CAD	295 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, échéant le 28 avril 2085	295 000	305 363
		Canada (18,14 %)			CAD	250 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, échéant le 28 janvier 2086	250 000	249 588
CAD	360 000	407 International Inc., 4,11 %, échéant le 3 octobre 2035	359 824	357 102	CAD	235 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, perp.	235 000	242 621
CAD	32 000	407 International Inc., 4,54 %, échéant le 9 octobre 2054	31 969	30 298	CAD	178 000	Canadian Utilities Ltd., 4,41 %, échéant le 24 juin 2035	178 000	180 243
CAD	360 000	407 International Inc., 4,81 %, échéant le 3 octobre 2055	359 773	355 572	CAD	513 000	Canadian Utilities Ltd., taux variable, échéant le 22 décembre 2055	513 000	513 133
CAD	480 000	Alimentation Couche-Tard inc., 3,86 %, échéant le 26 septembre 2032	480 000	473 630	CAD	368 000	Cargojet Inc., 4,60 %, échéant le 30 juin 2030	368 000	373 432
USD	99 000	Alimentation Couche-Tard inc., 5,08 %, échéant le 29 septembre 2035	137 506	136 558	CAD	523 000	Chemtrade Logistics Inc., 5,75 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2032	523 000	526 227
CAD	191 000	ARC Resources Ltd., 3,58 %, échéant le 17 juin 2028	191 000	191 894	CAD	335 000	CHIP Mortgage Trust, 3,87 %, échéant le 1 ^{er} février 2031	335 000	332 719
USD	256 000	Banque de Montréal, taux variable, échéant le 26 mai 2084	376 547	372 566	CAD	235 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 4,63 %, échéant le 8 août 2035	235 000	235 590
USD	258 000	Banque de Montréal, taux variable, échéant le 26 novembre 2084	378 493	377 070	CAD	286 894	CNH Capital Canada Receivables Trust II, 3,13 %, échéant le 15 novembre 2027	286 894	287 167
CAD	170 000	Bell Canada, 3,65 %, échéant le 14 août 2029	169 925	170 643	CAD	577 000	CNH Capital Canada Receivables Trust II, 3,49 %, échéant le 15 décembre 2032	577 000	579 591
CAD	285 000	Bell Canada, 4,30 %, échéant le 14 mars 2033	284 476	286 194	CAD	40 000	CNH Industriel Capital Canada Ltée, 4,00 %, échéant le 11 avril 2028	39 986	40 528
CAD	285 000	Bell Canada, 4,70 %, échéant le 14 mars 2036	284 279	286 414	CAD	304 000	CU Inc., 4,79 %, échéant le 16 septembre 2055	304 000	300 574
CAD	200 000	Bell Canada, taux variable, échéant le 27 mars 2055	200 000	204 014	CAD	121 000	Société financière Definity, 3,71 %, échéant le 12 septembre 2030	121 000	120 562
CAD	130 000	Bell Canada, 5,25 %, échéant le 14 août 2055	129 319	129 141	CAD	61 000	Société financière Definity, 4,39 %, échéant le 12 septembre 2035	61 000	60 459
CAD	510 000	Boyd Group Inc., 5,50 %, échéant le 6 novembre 2030	510 000	514 304					
CAD	270 000	BPC Generation Infrastructure Trust, 3,80 %, échéant le 29 septembre 2030	270 000	269 614					
CAD	315 000	BPC Generation Infrastructure Trust, 4,16 %, échéant le 29 septembre 2032	315 000	313 822					

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CAD	144 000	Dollarama inc., 3,85 %, échéant le 16 décembre 2030	144 000	144 956	CAD	503 000	Gibson Energy Inc., 4,45 %, échéant le 20 août 2032	502 492	506 209
CAD	245 000	Fiducie de placement immobilier industriel Dream, 4,29 %, échéant le 3 juillet 2030	245 000	247 808	USD	27 000	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., 5,40 %, échéant le 7 octobre 2035	37 297	36 904
USD	28 000	Element Fleet Management Corp., 5,04 %, échéant le 25 mars 2030	40 120	39 226	CAD	469 000	Glencore Finance (Canada) Ltd., 4,05 %, échéant le 10 octobre 2032	469 000	462 092
CAD	172 000	Enbridge Gas Inc., 4,16 %, échéant le 12 septembre 2035	171 986	170 645	CAD	600 000	Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2045	600 696	579 756
CAD	114 000	Enbridge Gas Inc., 4,84 %, échéant le 12 septembre 2055	113 893	112 712	CAD	610 000	Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2055	515 273	491 068
CAD	33 000	Enbridge Inc., 4,21 %, échéant le 22 février 2030	32 987	33 757	CAD	230 000	Hydro One Inc., 4,30 %, échéant le 24 août 2035	229 834	232 153
CAD	202 000	Enbridge Inc., 3,90 %, échéant le 25 février 2030	201 945	204 046	CAD	201 000	Hydro One Inc., 4,95 %, échéant le 25 août 2055	200 813	204 210
USD	4 000	Enbridge Inc., 5,70 %, échéant le 8 mars 2033	5 795	5 775	CAD	200 000	iA Société financière inc., taux variable, perp.	200 000	207 670
CAD	47 000	Enbridge Inc., 4,73 %, échéant le 22 août 2034	46 996	48 164	CAD	553 000	Keyera Corp., 3,70 %, échéant le 15 octobre 2030	552 989	549 643
CAD	585 000	Enbridge Inc., 5,32 %, échéant le 22 août 2054	593 981	590 189	CAD	442 000	Keyera Corp., 4,20 %, échéant le 15 avril 2033	441 991	438 004
CAD	273 000	Enbridge Inc., taux variable, échéant le 17 décembre 2055	273 000	273 074	CAD	553 000	Keyera Corp., 5,31 %, échéant le 15 octobre 2055	552 983	547 205
CAD	150 000	ENMAX Corp., 4,70 %, échéant le 9 octobre 2034	150 000	153 542	CAD	254 000	Les Compagnies Loblaw Limitée, 4,39 %, échéant le 16 juin 2035	254 000	255 986
CAD	301 000	Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,45 %, échéant le 14 août 2035	300 470	299 928	USD	6 000	Magna International Inc., 5,88 %, échéant le 1 ^{er} juin 2035	8 376	8 719
CAD	20 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec, 3,80 %, échéant le 24 septembre 2029	20 000	20 271	CAD	171 000	Banque Manuvie du Canada, taux variable, échéant le 27 août 2027	171 000	171 588
CAD	404 000	First Capital Real Estate Investment Trust, 4,46 %, échéant le 15 février 2034	403 927	397 758	CAD	166 000	Morguard Corp., 5,00 %, échéant le 14 octobre 2028	166 000	168 420
CAD	413 000	First Capital Real Estate Investment Trust, 4,76 %, échéant le 15 février 2035	412 942	410 014	CAD	270 000	Pembina Pipeline Corp., taux variable, échéant le 6 juin 2055	273 334	275 530
CAD	624 000	Fiducie de titrisation automobile Ford II, 3,28 %, échéant le 15 novembre 2029	624 000	626 072	CAD	15 000	Province d'Ontario, 4,60 %, échéant le 2 décembre 2055	16 252	15 027
CAD	302 000	Fiducie de titrisation automobile Ford II, 3,61 %, échéant le 15 février 2031	302 000	303 241	CAD	40 000	Banque Royale du Canada, taux variable, échéant le 17 octobre 2035	40 000	40 909
CAD	770 000	Fiducie de titrisation automobile Ford II, série 2025-B, obligations adossées à des actifs, 2,99 %, échéant le 15 mars 2030	770 000	766 743	USD	231 000	Banque Royale du Canada, taux variable, échéant le 2 mai 2084	336 162	335 427
CAD	470 000	Fiducie de titrisation automobile Ford II, série 2025-B, obligations adossées à des actifs, 3,30 %, échéant le 15 août 2031	470 000	465 610	CAD	207 000	SmartCentres Real Estate Investment Trust, 3,60 %, échéant le 12 juin 2029	206 994	205 665
CAD	247 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 4,82 %, échéant le 11 septembre 2028	247 000	250 265	CAD	106 000	SmartCentres Real Estate Investment Trust, 4,32 %, échéant le 12 juin 2032	105 996	104 638
CAD	176 000	Fortis Inc., taux variable, échéant le 4 décembre 2055	176 000	176 375	CAD	36 000	South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 4,32 %, échéant le 1 ^{er} février 2030	36 055	36 705
CAD	318 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 3,80 %, échéant le 7 novembre 2030	317 536	314 906	CAD	36 000	South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 4,62 %, échéant le 1 ^{er} février 2032	36 023	36 730
					CAD	36 000	South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 4,93 %, échéant le 1 ^{er} février 2035	36 120	36 710
					USD	150 000	South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 7,50 %, taux fixe-fixe révisable, taux variable, échéant le 1 ^{er} mars 2055	219 116	219 773

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	134 000	South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., 7,63 %, taux fixe-fixe révisable, taux variable, échéant le 1 ^{er} mars 2055	193 396	191 463	USD	625 000	AP Grange Holdings, LLC, 6,50 %, échéant le 20 mars 2045	988 411	964 208
CAD	29 000	Stella-Jones Inc., 4,31 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2031	29 141	29 213	USD	213 000	Apidos CLO XXV, taux variable, échéant le 20 janvier 2037	304 878	291 870
CAD	553 000	Financière Sun Life inc., taux variable, échéant le 13 septembre 2037	552 801	551 131	USD	16 000	AS Mileage Plan IP Ltd., 5,02 %, échéant le 20 octobre 2029	21 606	22 084
CAD	608 000	Financière Sun Life inc., taux variable, échéant le 3 décembre 2040	607 562	604 018	USD	18 000	AS Mileage Plan IP Ltd., 5,31 %, échéant le 20 octobre 2031	24 306	24 896
CAD	329 000	TELUS Corp., série CAR, taux variable, échéant le 21 juillet 2055	334 761	344 249	USD	127 000	Bain Capital Credit CLO 2021-1 Ltd., taux variable, échéant le 18 avril 2034	181 743	173 821
CAD	318 000	TELUS Corp., série CAS, taux variable, échéant le 21 juillet 2055	327 568	344 276	USD	82 394	CIFC Funding 2016-1 Ltd., taux variable, échéant le 21 octobre 2031	117 733	112 960
CAD	491 000	TELUS Corp., série CAT, taux variable, échéant le 9 juin 2056	491 000	490 946	USD	250 000	Fort Greene Park CLO LLC, taux variable, échéant le 22 avril 2034	364 337	342 088
CAD	614 000	TELUS Corp., série CAU, taux variable, échéant le 9 juin 2056	614 000	614 767	USD	10 000	Melco Resorts Finance Ltd., 6,50 %, échéant le 24 septembre 2033	13 748	13 742
USD	85 000	TELUS Corp., 31/56, taux variable, échéant le 9 juin 2056	118 443	116 707	USD	250 000	Oaktree CLO 2021-2 Ltd., taux variable, échéant le 15 janvier 2035	362 063	341 877
USD	185 000	TELUS Corp., 25/56, taux variable, échéant le 9 juin 2056	257 788	253 341	USD	261 000	Signal Peak CLO 1 Ltd., taux variable, échéant le 17 avril 2034	371 403	357 882
CAD	53 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, échéant le 15 novembre 2035	52 998	54 023	USD	181 223	Symphony CLO XXI Ltd., taux variable, échéant le 15 juillet 2032	259 340	248 407
USD	231 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable, échéant le 27 octobre 2082	344 167	336 291	France (4,27 %)				
USD	67 000	La Banque Toronto-Dominion, 4,93 %, échéant le 15 octobre 2035	93 488	91 772	USD	254 000	BNP Paribas, taux variable, échéant le 9 mai 2031	350 850	355 420
CAD	68 000	La Banque Toronto-Dominion, taux variable, échéant le 31 octobre 2035	67 916	69 244	USD	200 000	BNP Paribas, taux variable, perp.	274 770	286 848
USD	231 000	La Banque Toronto-Dominion, taux variable, échéant le 31 octobre 2082	339 492	333 914	USD	250 000	BPCE, taux variable, échéant le 14 janvier 2036	358 612	365 752
CAD	258 000	La Banque Toronto-Dominion, taux variable, échéant le 31 janvier 2085	258 000	260 353	USD	250 000	Crédit Agricole SA, taux variable, échéant le 25 septembre 2033	345 088	342 239
CAD	170 000	TransCanada PipeLines Ltd., taux variable, échéant le 15 février 2056	170 000	170 631	CAD	365 000	Crédit Agricole SA, taux variable, échéant le 15 octobre 2035	365 000	363 091
CAD	208 000	TriSummit Utilities Inc., 4,48 %, échéant le 24 avril 2032	207 913	212 312	USD	239 000	Crédit Agricole SA, taux variable, perp.	325 969	333 701
CAD	525 000	Urbacon DC LP, 4,51 %, échéant le 25 août 2055	525 000	524 921	CAD	751 000	Électricité de France, 4,57 %, échéant le 6 février 2035	751 000	742 416
CAD	635 000	Vidéotron Itée, 3,95 %, échéant le 15 octobre 2032	634 600	625 456	USD	128 000	Électricité de France, 6,38 %, échéant le 13 janvier 2055	183 583	182 882
CAD	5 000	Crédit VW Canada, Inc., 4,21 %, échéant le 19 août 2027	4 999	5 080	CAD	537 000	Électricité de France, 5,23 %, échéant le 6 février 2055	537 000	505 371
CAD	5 000	Crédit VW Canada, Inc., 4,42 %, échéant le 20 août 2029	5 000	5 127	EUR	2 115 000	Obligation de la République française, 3,20 %, échéant le 25 mai 2035	3 338 623	3 326 706
CAD	129 000	Wolf Midstream Canada LP, 5,95 %, échéant le 18 juillet 2033	128 983	132 430	EUR	125 670	Obligations de la République française, 3,25 %, échéant le 25 mai 2055	181 625	162 885
CAD	33 000	Groupe WSP Global Inc., 4,12 %, échéant le 12 septembre 2029	33 000	33 589	Allemagne (8,17 %)				
		Îles Caïmans (1,98 %)			EUR	184 058	Bundesobligation, 1,30 %, échéant le 15 octobre 2027	270 627	292 352
USD	254 000	AGL CLO 17 Ltd., taux variable, échéant le 21 janvier 2035	363 944	347 506	EUR	1 964 279	Bundesobligation, 2,50 %, échéant le 11 octobre 2029	2 985 664	3 181 248
					EUR	209 632	Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, zéro coupon, échéant le 15 août 2031	282 548	293 932

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
EUR	3 852 485	Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 2,60 %, échéant le 15 août 2034	5 960 328	6 113 442	CAD	324 000	Jersey (0,20 %) Heathrow Funding Ltd., 4,90 %, échéant le 6 août 2037	324 000	330 545
EUR	2 385 132	Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe, 2,50 %, échéant le 15 août 2054	3 681 551	3 165 051	USD	200 000	Koweït (0,17 %) Obligation de l'État du Koweït, 4,14 %, échéant le 9 octobre 2030	278 280	274 035
EUR	179 760	Bundesschatzanweisungen, 2,70 %, échéant le 17 septembre 2026	272 951	290 746	USD	842 000	Luxembourg (0,72 %) Eagle Funding LuxCo S.a r.l., 5,50 %, échéant le 17 août 2030	1 152 103	1 175 628
USD	63 000	Cascades inc. / Cascades USA Inc., 6,75 %, échéant le 15 juillet 2030	87 019	89 704	USD	200 000	Mexique (2,06 %) BBVA Mexico S.A., Institucion de Banca Multiple, Grupo Financiero BBVA Mexico, taux variable, échéant le 11 février 2035	285 730	287 858
USD	200 000	Guatemala (0,18 %) Obligation de la République du Guatemala, 6,88 %, échéant le 15 août 2055	268 583	292 655	USD	190 000	Coca-Cola FEMSA, S.A.B. de C.V., 5,10 %, échéant le 6 mai 2035	261 690	264 214
USD	176 000	Irlande (0,58 %) AerCap Ireland Capital DAC / AerCap Global Aviation Trust, taux variable, échéant le 31 janvier 2056	251 847	248 847	USD	200 000	El Puerto de Liverpool, S.A.B. de C.V., 6,26 %, échéant le 22 janvier 2032	287 790	292 867
USD	275 000	Amazon Conservation DAC, 6,03 %, échéant le 16 janvier 2042	389 661	389 886	USD	335 000	El Puerto de Liverpool, S.A.B. de C.V., 6,66 %, échéant le 22 janvier 2037	482 048	491 299
USD	217 000	Flutter Treasury DAC, 5,88 %, échéant le 4 juin 2031	301 055	301 588	USD	45 000	Gruma, S.A.B. de C.V., 5,76 %, échéant le 9 décembre 2054	63 295	61 884
USD	201 000	Italie (0,18 %) Snam S.p.A., 6,50 %, échéant le 28 mai 2055	279 477	295 047	USD	248 000	Obligation du gouvernement du Mexique, 4,75 %, échéant le 22 mars 2031	339 683	335 867
JPY	139 800 000	Japon (3,89 %) Obligation du gouvernement du Japon, 0,20 %, échéant le 20 juin 2032	1 289 931	1 110 137	USD	200 000	Obligation du gouvernement du Mexique, 5,85 %, échéant le 2 juillet 2032	274 630	281 664
JPY	174 950 000	Obligation du gouvernement du Japon, 1,40 %, échéant le 20 mars 2035	1 730 927	1 453 334	USD	445 000	Obligation du gouvernement du Mexique, 5,63 %, échéant le 22 septembre 2035	273 663	270 312
USD	41 000	Kioxia Holdings Corp., 6,25 %, échéant le 24 juillet 2030	56 332	57 821	USD	121 000	Obligation du gouvernement du Mexique, 6,63 %, échéant le 29 janvier 2038	610 434	636 518
USD	40 000	Kioxia Holdings Corp., 6,63 %, échéant le 24 juillet 2033	54 958	57 016	USD	201 000	Petroleos Mexicanos, 8,75 %, échéant le 2 juin 2029	176 382	177 819
USD	212 000	Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc., taux variable, échéant le 24 avril 2036	294 850	304 166	USD	201 000	Petroleos Mexicanos, 6,63 %, échéant le 15 juin 2035	246 640	261 448
USD	200 000	Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc., taux variable, échéant le 12 septembre 2036	275 890	278 539	USD	300 000	Pays-Bas (9,69 %) ABN AMRO Bank N.V., taux variable, échéant le 3 décembre 2035	423 792	424 653
USD	200 000	Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc., 25/UND, taux variable, perp.	275 890	279 453	USD	250 000	Arcos Dorados B.V., 6,38 %, échéant le 29 janvier 2032	358 013	362 865
USD	200 000	Mizuho Financial Group, Inc., taux variable, échéant le 8 juillet 2031	272 750	277 690	EUR	1 040 804	Obligation du gouvernement des Pays-Bas, 0,50 %, échéant le 15 juillet 2026	1 507 623	1 662 332
USD	257 000	Mizuho Financial Group, Inc., taux variable, échéant le 8 juillet 2036	350 484	361 887	EUR	4 190 928	Obligation du gouvernement des Pays-Bas, 0,75 %, échéant le 15 juillet 2027	6 025 716	6 614 439
USD	200 000	Nomura Holdings, Inc., 5,49 %, échéant le 29 juin 2035	273 990	282 310	EUR	2 207 447	Obligation du gouvernement des Pays-Bas, 0,25 %, échéant le 15 juillet 2029	3 014 881	3 300 831
EUR	125 000	NTT Finance Corp., 2,91 %, échéant le 16 mars 2029	200 577	201 440	EUR	1 171 009	Obligation du gouvernement des Pays-Bas, zéro coupon, échéant le 15 juillet 2031	1 548 450	1 634 273
EUR	175 000	NTT Finance Corp., 3,68 %, échéant le 16 juillet 2033	280 808	283 287	EUR	140 118	Obligation du gouvernement des Pays-Bas, 0,50 %, échéant le 15 juillet 2032	183 362	196 127
USD	276 000	NTT Finance Corp., 5,50 %, échéant le 16 juillet 2035	378 023	391 734	EUR	990 745	Obligation du gouvernement des Pays-Bas, 2,50 %, échéant le 15 juillet 2034	1 492 817	1 549 814
EUR	150 000	NTT Finance Corp., 4,09 %, échéant le 16 juillet 2037	240 692	244 414					
USD	541 000	The Dai-ichi Life Insurance Co. Ltd., taux variable, perp.	776 037	774 649					

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	55 000	Suzano Netherlands B.V., 5,50 %, échéant le 15 janvier 2036	74 872	74 741	USD	200 000	Standard Chartered PLC, taux variable, échéant le 13 mai 2031	275 850	282 331
		Nouvelle-Zélande (0,22 %)			USD	200 000	Standard Chartered PLC, 30/31, taux variable, échéant le 13 mai 2031	275 850	280 729
USD	255 000	Bank of New Zealand, taux variable, échéant le 28 janvier 2035	366 626	360 616	USD	254 000	Standard Chartered PLC, taux variable, perp.	370 126	361 738
		Panama (0,49 %)			GBP	108 216	Obligation du Royaume-Uni, 0,13 %, échéant le 30 janvier 2026	182 236	199 080
USD	321 000	Carnival Corp., 5,88 %, échéant le 15 juin 2031	449 288	454 489	GBP	836 108	Obligation du Royaume-Uni, 4,13 %, échéant le 29 janvier 2027	1 493 779	1 547 881
USD	246 000	Carnival Corp., 5,75 %, échéant le 1 ^{er} août 2032	335 630	346 066	GBP	110 550	Obligation du Royaume-Uni, 1,25 %, échéant le 22 juillet 2027	182 171	196 433
		Roumanie (0,03 %)			GBP	840 921	Obligation du Royaume-Uni, 4,25 %, échéant le 7 décembre 2027	1 516 410	1 568 131
USD	38 000	Obligation du gouvernement de la Roumanie, 6,63 %, échéant le 16 mai 2036	51 949	54 292	GBP	88 869	Obligation du Royaume-Uni, 0,50 %, échéant le 31 janvier 2029	136 678	148 684
		Corée du Sud (0,45 %)			GBP	832 722	Obligation du Royaume-Uni, 4,13 %, échéant le 22 juillet 2029	1 492 262	1 548 959
USD	200 000	Hyundai Capital Services, Inc., 5,25 %, échéant le 22 janvier 2028	286 902	279 829	GBP	130 470	Obligation du Royaume-Uni, 0,25 %, échéant le 31 juillet 2031	182 447	196 671
USD	330 000	SK hynix Inc., 4,38 %, échéant le 11 septembre 2030	455 121	451 283	GBP	61 557	Obligation du Royaume-Uni, 4,63 %, échéant le 31 janvier 2034	114 855	115 484
		Espagne (0,69 %)			GBP	1 244 325	Obligation du Royaume-Uni, 4,25 %, échéant le 31 juillet 2034	2 221 674	2 266 616
USD	200 000	Banco Santander SA, 5,08 %, échéant le 6 novembre 2030	279 650	274 441	GBP	1 333 132	Obligation du Royaume-Uni, 4,38 %, échéant le 31 juillet 2054	2 245 181	2 154 784
USD	200 000	Banco Santander SA, 5,13 %, échéant le 6 novembre 2035	279 650	274 055	USD	245 000	Zegona Finance PLC, 8,63 %, échéant le 15 juillet 2029	366 398	356 213
USD	200 000	Banco Santander SA, 28/UND, taux variable, perp.	312 770	303 879			États-Unis (38,55 %)		
USD	200 000	CaixaBank, S.A., taux variable, échéant le 3 juillet 2031	274 670	277 932	USD	13 000	AbbVie Inc., 5,50 %, échéant le 15 mars 2064	18 734	17 300
		Suisse (0,71 %)			USD	48 000	Advance Auto Parts, Inc., 7,00 %, échéant le 1 ^{er} août 2030	65 844	66 144
USD	200 000	UBS Group AG, taux variable, échéant le 23 mars 2037	276 070	271 732	USD	64 000	Advance Auto Parts, Inc., 7,38 %, échéant le 1 ^{er} août 2033	87 792	88 076
USD	362 000	UBS Group AG, taux variable, échéant le 6 mai 2047	509 280	489 660	USD	224 000	AECOM, 6,00 %, échéant le 1 ^{er} août 2033	307 294	314 681
USD	279 000	UBS Group AG, 30/UND, taux variable, perp.	398 593	390 815	USD	17 000	AEP Texas Inc., 5,70 %, échéant le 15 mai 2034	24 397	24 290
		Royaume-Uni (8,03 %)			USD	37 000	AEP Texas Inc., 5,85 %, échéant le 15 octobre 2055	50 842	49 772
USD	95 000	HSBC Holdings PLC, taux variable, échéant le 13 mai 2031	132 036	132 852	USD	35 000	Affiliated Managers Group, Inc., 5,50 %, échéant le 20 août 2034	48 815	49 144
USD	200 000	HSBC Holdings PLC, taux variable, échéant le 13 mai 2036	277 970	289 577	USD	70 000	Air Lease Corp., taux variable, perp.	97 929	94 645
USD	200 000	HSBC Holdings PLC, taux variable, échéant le 6 novembre 2036	279 650	274 900	USD	6 000	Alabama Power Co., 5,10 %, échéant le 2 avril 2035	8 584	8 419
USD	200 000	HSBC Holdings PLC, taux variable, perp.	276 190	284 989	USD	11 000	Alphabet Inc., 4,38 %, échéant le 15 novembre 2032	15 458	15 129
USD	200 000	Imperial Brands Finance PLC, 5,63 %, échéant le 1 ^{er} juillet 2035	272 790	281 431	USD	47 000	Alphabet Inc., 4,70 %, échéant le 15 novembre 2035	66 032	64 441
USD	240 000	Imperial Brands Finance PLC, 6,38 %, échéant le 1 ^{er} juillet 2055	327 220	335 738	USD	88 000	Alphabet Inc., 5,35 %, échéant le 15 novembre 2045	123 529	119 864
USD	200 000	Lloyds Banking Group PLC, taux variable, échéant le 4 novembre 2036	278 750	271 236	USD	46 000	Alphabet Inc., 5,45 %, échéant le 15 novembre 2055	64 288	61 854
USD	5 000	Rio Tinto Finance (USA) PLC, 5,00 %, échéant le 14 mars 2032	7 188	7 077	USD	26 000	Alphabet Inc., 5,30 %, échéant le 15 mai 2065	35 416	33 518
USD	13 000	Rio Tinto Finance (USA) PLC, 5,88 %, échéant le 14 mars 2065	18 643	18 404					

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	95 000	American Airlines, 2025-1, cat. A, fiducie à flux identiques, 4,90 %, échéant le 11 mai 2038	132 406	129 171	USD	254 000	Antero Midstream Partners LP / Antero Midstream Finance Corp., 5,75 %, échéant le 15 octobre 2033	351 104	350 273
USD	37 000	American Airlines, 2025-1, cat. B, fiducie à flux identiques, 5,65 %, échéant le 11 novembre 2034	51 569	51 007	USD	36 000	Apollo Debt Solutions BDC, 5,88 %, échéant le 30 août 2030	49 231	49 912
USD	94 000	American Axle & Manufacturing, Inc., 6,38 %, échéant le 15 octobre 2032	129 480	131 229	USD	62 000	Apollo Global Management, Inc., 5,15 %, échéant le 12 août 2035	85 123	85 140
USD	19 000	American Axle & Manufacturing, Inc., 7,75 %, échéant le 15 octobre 2033	26 172	26 528	USD	46 000	Ares Capital Corp., 5,50 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2030	62 511	63 466
USD	81 000	American Electric Power Co., Inc., série C, taux variable, échéant le 15 mars 2056	111 743	110 227	USD	24 000	Ares Strategic Income Fund, 5,45 %, échéant le 9 septembre 2028	32 651	33 173
USD	13 000	American Electric Power Co., Inc., série D, taux variable, échéant le 15 mars 2056	17 977	17 508	USD	62 000	Arizona Public Service Co., 5,90 %, échéant le 15 août 2055	84 938	86 408
USD	31 000	American Express Co., taux variable, échéant le 30 janvier 2036	44 618	44 136	USD	87 000	Ascension Health, 4,29 %, échéant le 15 novembre 2030	121 926	119 440
USD	54 000	American Express Co., taux variable, échéant le 25 avril 2036	74 571	78 156	USD	66 000	Ascension Health, 4,92 %, échéant le 15 novembre 2035	92 496	90 606
USD	6 000	American Homes 4 Rent, L.P., 5,25 %, échéant le 15 mars 2035	8 412	8 342	USD	216 000	AT&T Inc., 5,55 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2045	297 163	285 135
USD	10 000	American International Group, Inc., 4,85 %, échéant le 7 mai 2030	13 790	14 048	USD	225 000	AT&T Inc., 5,70 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2054	308 976	295 825
USD	13 000	American National Global Funding, 5,55 %, échéant le 28 janvier 2030	18 655	18 298	USD	70 000	AT&T Inc., 6,05 %, échéant le 15 août 2056	96 073	96 516
USD	102 000	American National Group Inc., 6,00 %, échéant le 15 juillet 2035	139 323	141 778	CAD	360 000	Athene Global Funding, 4,61 %, échéant le 19 septembre 2035	360 000	354 132
USD	34 000	American Water Capital Corp., 5,70 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2055	46 503	46 666	USD	63 000	Atmos Energy Corp., 5,45 %, échéant le 15 janvier 2056	86 459	83 545
USD	24 000	Americold Realty Operating Partnership, LP, 5,60 %, échéant le 15 mai 2032	33 456	33 121	USD	23 000	Autodesk, Inc., 5,30 %, échéant le 15 juin 2035	31 444	32 329
USD	6 000	Americold Realty Operating Partnership, LP, 5,41 %, échéant le 12 septembre 2034	8 258	8 026	USD	86 000	Aviation Capital Group LLC, 4,80 %, échéant le 24 octobre 2030	116 606	117 929
USD	62 000	Ameriprise Financial, Inc., 5,20 %, échéant le 15 avril 2035	88 320	86 769	USD	50 000	B.A.T Capital Corp., 4,63 %, échéant le 22 mars 2033	68 663	68 146
USD	56 000	Amphenol Corp., 4,13 %, échéant le 15 novembre 2030	78 296	76 359	USD	245 000	Ball Corp., 5,50 %, échéant le 15 septembre 2033	337 181	342 346
USD	100 000	Amphenol Corp., 4,40 %, échéant le 15 février 2033	139 793	135 635	USD	21 000	Baltimore Gas and Electric Co., 5,45 %, échéant le 1 ^{er} juin 2035	29 277	29 826
USD	7 000	Amphenol Corp., 5,00 %, échéant le 15 janvier 2035	9 805	9 774	USD	8 000	Bank of America Corp., 25/31, taux variable, échéant le 24 janvier 2031	11 521	11 321
USD	5 000	Amphenol Corp., 5,38 %, échéant le 15 novembre 2054	7 022	6 662	USD	12 000	Bank of America Corp., taux variable, échéant le 15 août 2035	16 782	16 823
USD	82 000	Amphenol Corp., 5,30 %, échéant le 15 novembre 2055	114 582	107 379	USD	78 000	Bank of America Corp., série RR, taux variable, perp.	107 426	105 761
USD	6 000	Amrize Finance US LLC, 4,95 %, échéant le 7 avril 2030	8 577	8 409	USD	51 000	Bank of America Corp., série OO, taux variable, perp.	70 788	72 841
USD	40 000	Amrize Finance US LLC, 5,40 %, échéant le 7 avril 2035	57 191	56 543	USD	10 000	BANK5 2024-5YR10, 5,64 %, échéant le 15 octobre 2057	13 888	14 087
USD	82 293	Angel Oak Mortgage Trust, 2024-10, taux variable, échéant le 25 octobre 2069	113 338	113 339	USD	785 000	Beignet Investor LLC, 6,58 %, échéant le 30 mai 2049	1 195 362	1 136 830
					USD	95 000	Belrose Funding Trust II, 6,79 %, échéant le 15 mai 2055	132 805	135 214
					USD	36 000	Blackstone Reg Finance Co. L.L.C., 4,30 %, échéant le 3 novembre 2030	50 083	49 319
					USD	37 000	Blackstone Reg Finance Co. L.L.C., 4,95 %, échéant le 15 février 2036	51 519	50 347

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	27 000	Block, Inc., 5,63 %, échéant le 15 août 2030	37 156	37 762	USD	173 000	Cipher Compute LLC, 7,13 %, échéant le 15 novembre 2030	245 985	241 523
EUR	100 000	Boots Group Finco L.P., 5,38 %, échéant le 31 août 2032	159 786	166 354	USD	5 000	Citadel L.P., 6,00 %, échéant le 23 janvier 2030	7 124	7 160
GBP	150 000	Boots Group Finco L.P., 7,38 %, échéant le 31 août 2032	276 617	286 010	USD	7 000	Citadel L.P., 6,38 %, échéant le 23 janvier 2032	9 993	10 184
USD	116 000	Boston Properties L.P., 2,00 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2030	161 489	153 521	USD	2 000	Citigroup Inc., taux variable, échéant le 19 septembre 2030	2 756	2 763
USD	26 000	Brixmor Operating Partnership LP, 4,85 %, échéant le 15 février 2033	35 936	35 715	USD	60 000	Citigroup Inc., taux variable, échéant le 7 mai 2031	83 031	83 484
USD	1 000	Broadcom Inc., 5,15 %, échéant le 15 novembre 2031	1 422	1 422	USD	13 000	Citigroup Inc., taux variable, échéant le 13 février 2035	18 579	18 518
USD	113 000	Broadcom Inc., 4,80 %, échéant le 15 février 2036	155 715	152 842	USD	152 000	Citigroup Inc., taux variable, échéant le 11 septembre 2036	210 406	210 302
USD	67 000	Bunge Ltd.Finance Corp., 5,15 %, échéant le 4 août 2035	92 373	93 292	USD	17 000	Citigroup Inc., taux variable, échéant le 19 septembre 2039	23 365	23 450
USD	54 000	Burlington Northern Santa Fe, LLC, 5,55 %, échéant le 15 mars 2056	74 896	72 965	USD	208 000	Citigroup Inc., taux variable, perp.	290 139	289 755
USD	135 000	BX Trust 2025-VLT6, cat. A, taux variable, échéant le 15 mars 2042	191 093	184 820	USD	252 000	Citigroup Inc., série AA, taux variable, perp.	373 296	362 189
USD	5 000	Cadence Design Systems, Inc., 4,70 %, échéant le 10 septembre 2034	6 865	6 851	USD	330 000	Cleveland-Cliffs Inc., 7,63 %, échéant le 15 janvier 2034	469 236	472 713
USD	72 000	Capital One Financial Corp., taux variable, échéant le 11 septembre 2031	99 526	98 549	USD	94 958	CLI Funding IX LLC, 5,35 %, échéant le 20 juin 2050	128 974	131 969
USD	61 000	Capital One Financial Corp., taux variable, échéant le 11 septembre 2036	84 320	83 194	USD	250 000	Clover CLO 2021-3 LLC, taux variable, échéant le 25 janvier 2035	359 212	342 786
USD	10 000	Capital Power (US Holdings) Inc., 5,26 %, échéant le 1 ^{er} juin 2028	13 979	13 973	USD	119 000	CNA Financial Corp., 5,20 %, échéant le 15 août 2035	163 591	163 898
USD	24 000	Capital Power (US Holdings) Inc., 6,19 %, échéant le 1 ^{er} juin 2035	33 550	34 345	USD	10 000	CNH Industrial Capital LLC, 4,75 %, échéant le 21 mars 2028	14 264	13 863
USD	16 000	Cardinal Health, Inc., 4,50 %, échéant le 15 septembre 2030	21 998	22 140	USD	14 000	Commonwealth Edison Co., 5,95 %, échéant le 1 ^{er} juin 2055	19 595	19 945
USD	15 000	Cardinal Health, Inc., 5,15 %, échéant le 15 septembre 2035	20 581	20 895	USD	12 106	Connecticut Avenue Securities Trust 2025-R04, taux variable, échéant le 25 mai 2045	16 545	16 611
USD	78 227	Cargill, Inc., 5,38 %, échéant le 23 octobre 2055	109 732	103 198	USD	84 000	Consolidated Edison Company of New York, Inc., 5,75 %, échéant le 15 novembre 2055	117 522	114 818
USD	250 000	CCO Holdings, LLC / CCO Holdings Capital Corp., 7,38 %, échéant le 1 ^{er} mars 2031	365 743	349 708	USD	2 000	Constellation Brands, Inc., 4,80 %, échéant le 1 ^{er} mai 2030	2 768	2 787
USD	21 000	CenterPoint Energy Houston Electric, LLC, 4,80 %, échéant le 15 mars 2030	29 851	29 477	USD	26 000	Constellation Brands, Inc., 4,95 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2035	36 396	35 245
USD	26 000	CenterPoint Energy, Inc., taux variable, échéant le 1 ^{er} avril 2056	36 176	35 911	USD	18 000	COPT Defense Properties, L.P., 4,50 %, échéant le 15 octobre 2030	24 758	24 554
USD	180 000	Centersquare Issuer LLC, 5,00 %, échéant le 25 août 2055	238 607	237 984	USD	120 000	CoreWeave, Inc., 9,25 %, échéant le 1 ^{er} juin 2030	166 555	152 938
USD	55 000	Charter Communications Operating, LLC/Charter Communications Operating Capital Corp., 5,85 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2035	75 986	75 208	USD	82 000	CoreWeave, Inc., 9,00 %, échéant le 1 ^{er} février 2031	111 844	103 018
USD	23 000	Charter Communications Operating, LLC/Charter Communications Operating Capital Corp., 6,70 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2055	31 744	30 228	USD	117 000	CRH America Finance, Inc., 5,00 %, échéant le 9 février 2036	163 111	160 932
USD	15 000	Cheniere Energy Partners, L.P., 5,95 %, échéant le 30 juin 2033	21 869	21 803	USD	36 000	CRH America Finance, Inc., 5,60 %, échéant le 9 février 2056	50 171	48 632
					USD	98 064	Cross 2024-H8 Mortgage Trust, taux variable, échéant le 25 décembre 2069	139 626	135 403
					USD	162 000	CROWN Americas LLC, 5,88 %, échéant le 1 ^{er} juin 2033	226 743	227 124

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	130 000	CVS Health Corp., taux variable, échéant le 10 décembre 2054	185 379	186 104	USD	21 000	Energy Transfer LP, 6,40 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2030	31 424	31 095
USD	157 000	CVS Health Corp., taux variable, échéant le 10 mars 2055	223 493	225 763	USD	6 000	Energy Transfer LP, 5,55 %, échéant le 15 mai 2034	8 533	8 452
USD	61 000	CVS Health Corp., 6,20 %, échéant le 15 septembre 2055	84 041	84 898	USD	6 000	Energy Transfer LP, 5,95 %, échéant le 15 mai 2054	8 515	7 794
USD	19 000	CVS Health Corp., 6,25 %, échéant le 15 septembre 2065	26 098	26 097	USD	260 000	Energy Transfer LP, taux variable, échéant le 1 ^{er} octobre 2054	372 863	365 673
USD	150 000	Daimler Truck Finance North America LLC, 4,65 %, échéant le 12 octobre 2030	206 495	207 067	USD	147 000	EnPro Inc., 6,13 %, échéant le 1 ^{er} juin 2033	205 175	207 927
USD	149 000	Daimler Truck Finance North America LLC, 5,00 %, échéant le 12 octobre 2032	205 332	206 171	USD	77 000	Energy Corp., taux variable, échéant le 1 ^{er} décembre 2054	111 343	110 820
USD	116 000	Daimler Truck Finance North America LLC, 5,63 %, échéant le 13 janvier 2035	165 393	164 609	USD	175 000	Entergy Corp., 25/56, taux variable, échéant le 15 juin 2056	246 461	239 731
USD	125 000	DaVita Inc., 6,88 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2032	180 412	178 363	USD	68 000	Entergy Corp., 36/56, taux variable, échéant le 15 juin 2056	95 768	93 066
USD	90 000	DB Master Finance LLC, 4,89 %, échéant le 20 août 2055	125 555	123 620	USD	25 000	Entergy Louisiana, LLC, 5,80 %, échéant le 15 mars 2055	35 845	34 439
USD	70 000	DB Master Finance LLC, 5,17 %, échéant le 20 août 2055	97 654	96 053	USD	29 000	Entergy Texas, Inc., 5,25 %, échéant le 15 avril 2035	41 184	40 770
USD	81 000	Dell International LLC / EMC Corp., 5,50 %, échéant le 1 ^{er} avril 2035	115 113	114 404	USD	52 000	Enterprise Products Operating LLC, 5,20 %, échéant le 15 janvier 2036	73 807	72 558
USD	26 000	Delta Air Lines, Inc., 4,95 %, échéant le 10 juillet 2028	35 497	36 280	USD	38 000	EOG Resources, Inc., 5,35 %, échéant le 15 janvier 2036	51 487	53 524
USD	18 000	Delta Air Lines, Inc., 5,25 %, échéant le 10 juillet 2030	24 528	25 354	USD	25 000	EOG Resources, Inc., 5,95 %, échéant le 15 juillet 2055	33 806	34 899
USD	102 000	Devon Energy Corp., 5,75 %, échéant le 15 septembre 2054	138 343	128 477	USD	15 000	Essential Properties, L.P., 5,40 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2035	20 388	20 599
USD	45 000	Dominion Energy, Inc., 31/56, taux variable, échéant le 15 février 2056	62 767	61 968	USD	76 000	Evergy Missouri West, Inc., 5,25 %, échéant le 15 décembre 2035	106 562	104 600
USD	182 000	Dominion Energy, Inc., 25/56, taux variable, échéant le 15 février 2056	251 806	249 646	USD	76 000	Exelon Corp., 5,60 %, échéant le 15 mars 2053	109 078	100 964
USD	6 000	DTE Electric Co., 5,85 %, échéant le 15 mai 2055	8 265	8 441	USD	31 000	Expedia Group, Inc., 5,40 %, échéant le 15 février 2035	43 782	43 586
USD	50 000	Duke Energy Florida, LLC, 4,20 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2030	70 469	68 562	USD	37 000	Extra Space Storage LP, 4,95 %, échéant le 15 janvier 2033	50 751	51 267
USD	10 000	Duke Energy Indiana, LLC, 5,90 %, échéant le 15 mai 2055	13 967	13 960	USD	6 000	Ferguson Enterprises Inc., 5,00 %, échéant le 3 octobre 2034	8 251	8 295
USD	86 087	EFMT 2024-INV2, taux variable, échéant le 25 octobre 2069	116 082	118 066	USD	21 000	Fiserv, Inc., 4,55 %, échéant le 15 février 2031	28 863	28 490
USD	193 864	EFMT 2025-NQM2, taux variable, échéant le 25 juin 2070	263 508	268 203	USD	102 000	Fiserv, Inc., 5,15 %, échéant le 12 août 2034	143 054	138 736
USD	22 000	Eli Lilly and Co., 5,55 %, échéant le 15 octobre 2055	30 225	30 356	USD	50 000	Florida Gas Transmission Co. LLC, 5,75 %, échéant le 15 juillet 2035	68 853	71 117
USD	6 000	Eli Lilly and Co., 5,20 %, échéant le 14 août 2064	8 404	7 739	USD	64 000	Florida Power & Light Co., 4,70 %, échéant le 15 février 2036	89 182	86 894
USD	18 000	Eli Lilly and Co., 5,65 %, échéant le 15 octobre 2065	24 795	24 861	USD	76 000	Florida Power & Light Co., 5,60 %, échéant le 15 février 2066	105 465	102 543
USD	206 000	EMD Finance LLC, 4,38 %, échéant le 15 octobre 2030	283 444	283 054	USD	103 000	Fortitude Global Funding, 4,63 %, échéant le 6 octobre 2028	143 387	141 215
USD	150 000	EMD Finance LLC, 4,63 %, échéant le 15 octobre 2032	205 567	205 899	USD	10 000	Fortitude Group Holdings, LLC, 6,25 %, échéant le 1 ^{er} avril 2030	14 234	14 278
					USD	200 000	Foundry JV Holdco LLC, 6,15 %, échéant le 25 janvier 2032	298 664	290 514
					USD	200 000	Foundry JV Holdco LLC, 5,88 %, échéant le 25 janvier 2034	291 221	281 537

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	32 375	Freddie Mac STACR REMIC Trust, 2025-DNA4, taux variable, échéant le 25 octobre 2045	45 411	44 434	USD	25 000	Hyundai Capital America, 5,30 %, échéant le 8 janvier 2030	35 820	35 312
USD	270 000	GA Global Funding Trust, 4,50 %, échéant le 18 septembre 2030	372 762	365 682	USD	2 000	Invitation Homes Operating Partnership LP, 4,88 %, échéant le 1 ^{er} février 2035	2 713	2 706
CAD	407 000	GA Global Funding Trust, 4,86 %, échéant le 22 juillet 2033	407 000	414 525	USD	20 000	Iron Mountain Inc., 6,25 %, échéant le 15 janvier 2033	28 133	27 644
USD	10 000	Genuine Parts Co., 4,95 %, échéant le 15 août 2029	13 958	13 936	USD	39 000	Jane Street Group / JSG Finance Inc., 7,13 %, échéant le 30 avril 2031	57 750	56 173
USD	16 000	Georgia-Pacific LLC, 4,95 %, échéant le 30 juin 2032	22 001	22 536	USD	96 000	Jane Street Group / JSG Finance Inc., 6,13 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	132 370	133 903
USD	8 000	Glencore Funding LLC, 4,91 %, échéant le 1 ^{er} avril 2028	11 436	11 149	USD	129 000	Jane Street Group / JSG Finance Inc., 144A, 6,13 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	182 611	179 932
USD	16 000	Glencore Funding LLC, 5,19 %, échéant le 1 ^{er} avril 2030	22 871	22 539	USD	169 000	Jane Street Group / JSG Finance Inc., 6,75 %, échéant le 1 ^{er} mai 2033	238 973	241 802
USD	13 000	Glencore Funding LLC, 6,14 %, échéant le 1 ^{er} avril 2055	18 534	18 389	USD	146 000	JBS USA Holding Lux S.a.r.l. / JBS USA Foods Group Holdings Inc. / JBS USA Food Co., 5,50 %, échéant le 15 janvier 2036	199 437	203 363
USD	135 000	Global Atlantic (Fin) Co., taux variable, échéant le 1 ^{er} mars 2056	189 196	185 919	USD	95 000	JBS USA Holding Lux S.a.r.l. / JBS USA Foods Group Holdings Inc. / JBS USA Food Co., 6,25 %, échéant le 1 ^{er} mars 2056	130 225	129 607
USD	27 000	Golub Capital Private Credit Fund, 5,45 %, échéant le 15 août 2028	36 850	37 240	USD	54 000	JBS USA Holding Lux S.a.r.l. / JBS USA Foods Group Holdings Inc. / JBS USA Food Co., 6,38 %, échéant le 15 avril 2066	73 729	73 700
USD	5 000	Goodman US Finance Six, LLC, 5,13 %, échéant le 7 octobre 2034	6 712	6 881	USD	99 750	Jersey Mike's Funding, 5,61 %, échéant le 16 août 2055	137 211	139 181
USD	88 751	GS Mortgage-Backed Securities Trust 2025-HE1, taux variable, échéant le 25 octobre 2055	120 856	121 943	USD	24 000	JH North America Holdings Inc., 5,88 %, échéant le 31 janvier 2031	33 076	33 580
USD	175 007	GS Mortgage-Backed Securities Trust 2025-NQM5, taux variable, échéant le 25 juillet 2065	243 915	240 123	USD	13 000	JH North America Holdings Inc., 6,13 %, échéant le 31 juillet 2032	17 899	18 293
USD	223 000	Gulfstream Natural Gas System, L.L.C., 5,60 %, échéant le 23 juillet 2035	305 340	313 293	USD	198 175	JP Morgan Mortgage Trust, série 2025-NQM3, taux variable, échéant le 25 novembre 2065	269 841	273 935
USD	67 000	Gulfstream Natural Gas System, L.L.C., 144A, 5,60 %, échéant le 23 juillet 2035	91 739	94 128	USD	53 722	JP Morgan Mortgage Trust, série 2025-NQM4, taux variable, échéant le 25 mars 2066	75 353	73 694
USD	129 000	HA Sustainable Infrastructure Capital, Inc., taux variable, échéant le 1 ^{er} juin 2056	180 735	184 795	USD	2 000	JPMorgan Chase & Co., taux variable, échéant le 24 janvier 2031	2 878	2 834
USD	35 000	Hawaiian Electric Co. Inc., 6,00 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2033	48 445	48 645	USD	19 000	JPMorgan Chase & Co., taux variable, échéant le 22 avril 2036	26 344	27 325
USD	18 000	HCA Inc., 4,30 %, échéant le 15 novembre 2030	25 155	24 580	USD	29 000	JPMorgan Chase & Co., taux variable, échéant le 23 juillet 2036	39 845	41 121
USD	15 000	HCA Inc., 6,20 %, échéant le 1 ^{er} mars 2055	21 107	20 955	USD	133 000	JPMorgan Chase & Co., taux variable, échéant le 22 octobre 2036	186 712	181 027
USD	16 000	Healthpeak OP, LLC, 5,38 %, échéant le 15 février 2035	22 755	22 400	USD	46 000	JPMorgan Chase & Co., taux variable, échéant le 29 novembre 2045	61 663	64 015
USD	22 000	Hewlett Packard Enterprise Co., 5,60 %, échéant le 15 octobre 2054	30 264	27 940	USD	22 000	JPMorgan Chase & Co., série 00, taux variable, perp.	31 665	31 336
USD	105 000	High Street Funding Trust III, 5,81 %, échéant le 15 février 2055	151 489	143 374	USD	22 000	JPMorgan Chase & Co., série NN, taux variable, perp.	32 430	31 981
USD	77 898	Hilton Grand Vacations Trust, 2025-1, 4,88 %, échéant le 27 mai 2042	106 508	108 324	USD	6 000	Keurig Dr Pepper Inc., 4,35 %, échéant le 15 mai 2028	8 296	8 250
USD	53 000	Horizon Mutual Holdings, Inc., 6,20 %, échéant le 15 novembre 2034	75 022	70 262					
USD	1 000	Huntington Ingalls Industries, Inc., 5,35 %, échéant le 15 janvier 2030	1 411	1 417					
USD	6 000	Huntington Ingalls Industries, Inc., 5,75 %, échéant le 15 janvier 2035	8 537	8 697					

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	7 000	Kimco Realty OP, LLC, 4,85 %, échéant le 1 ^{er} mars 2035	9 580	9 554	USD	15 000	Meta Platforms, Inc., 5,40 %, échéant le 15 août 2054	21 526	19 128
USD	100 000	Kimco Realty OP, LLC, 5,30 %, échéant le 1 ^{er} février 2036	135 008	140 363	USD	467 000	Meta Platforms, Inc., 5,63 %, échéant le 15 novembre 2055	651 833	614 388
USD	8 000	Kinder Morgan, Inc., 5,15 %, échéant le 1 ^{er} juin 2030	11 047	11 339	USD	751 000	Meta Platforms, Inc., 5,75 %, échéant le 15 novembre 2065	1 048 910	981 568
USD	12 000	Kinder Morgan, Inc., 5,85 %, échéant le 1 ^{er} juin 2035	16 539	17 398	USD	48 000	MetLife, Inc., taux variable, échéant le 15 mars 2055	67 487	69 386
USD	139 000	Kodiak Gas Services, LLC, 6,50 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2033	195 706	194 576	USD	15 000	Micron Technology, Inc., 5,65 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2032	20 763	21 613
USD	13 000	Laboratory Corp. of America Holdings, 4,35 %, échéant le 1 ^{er} avril 2030	17 786	17 848	USD	67 000	Micron Technology, Inc., 6,05 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2035	92 903	97 984
USD	118 000	Lamar Media Corp., 5,38 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2033	162 952	160 689	USD	21 000	Molex Electronic Technologies, LLC, 5,25 %, échéant le 30 avril 2032	29 028	29 551
USD	122 000	Lincoln National Corp., 5,35 %, échéant le 15 novembre 2035	171 502	168 711	USD	15 000	Morgan Stanley, taux variable, échéant le 12 avril 2029	20 798	20 969
USD	152 000	Lithia Motors, Inc., 5,50 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2030	209 616	209 181	USD	26 000	Morgan Stanley, taux variable, échéant le 19 juillet 2035	36 899	36 687
USD	16 000	Louisville Gas and Electric Co., 5,85 %, échéant le 15 août 2055	22 057	22 092	USD	46 000	Morgan Stanley, taux variable, échéant le 18 janvier 2036	64 883	65 891
USD	15 000	Lowe's Cos., Inc., 5,80 %, échéant le 15 septembre 2062	21 479	20 087	USD	54 000	Morgan Stanley, taux variable, échéant le 17 avril 2036	74 874	77 697
USD	37 000	LPL Holdings, Inc., 5,20 %, échéant le 15 mars 2030	52 607	51 901	USD	142 793	Morgan Stanley Residential Mortgage Loan Trust 2024-NQM5, taux variable, échéant le 25 octobre 2069	203 314	197 920
USD	24 000	LPL Holdings, Inc., 5,15 %, échéant le 15 juin 2030	34 347	33 550	USD	113 481	Morgan Stanley Residential Mortgage Loan Trust 2025-NQM1, taux variable, échéant le 25 novembre 2069	163 190	157 158
USD	14 000	Mars, Inc., 4,80 %, échéant le 1 ^{er} mars 2030	20 135	19 612	USD	67 000	MPLX LP, 4,80 %, échéant le 15 février 2031	92 098	92 805
USD	10 000	Mars, Inc., 5,00 %, échéant le 1 ^{er} mars 2032	14 368	14 129	USD	29 000	MPLX LP, 5,00 %, échéant le 15 janvier 2033	39 487	39 893
USD	54 000	Mars, Inc., 5,20 %, échéant le 1 ^{er} mars 2035	77 610	76 080	USD	111 000	MPLX LP, 5,40 %, échéant le 15 septembre 2035	151 149	153 285
USD	29 000	Mars, Inc., 5,65 %, échéant le 1 ^{er} mai 2045	41 529	40 070	USD	54 000	MSCI Inc., 5,25 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2035	74 008	74 509
USD	38 000	Mars, Inc., 5,70 %, échéant le 1 ^{er} mai 2055	54 415	51 887	USD	19 000	National Health Investors, Inc., 5,35 %, échéant le 1 ^{er} février 2033	25 950	26 008
USD	26 000	Mars, Inc., 5,80 %, échéant le 1 ^{er} mai 2065	37 215	35 763	USD	248 000	National Rural Utilities Cooperative Finance Corp., 5,75 %, échéant le 20 avril 2056	350 312	339 946
USD	110 000	Match Group Holdings II, LLC, 6,13 %, échéant le 15 septembre 2033	151 277	152 588	USD	109 566	Navient Refinance Loan Trust 2025-A, 5,15 %, échéant le 16 février 2055	156 974	152 263
USD	6 000	McCormick & Co. Inc., 4,70 %, échéant le 15 octobre 2034	8 154	8 104	USD	5 000	Nevada Power Co., taux variable, échéant le 15 mai 2055	7 205	6 931
USD	5 000	McKesson Corp., 4,25 %, échéant le 15 septembre 2029	6 887	6 892	USD	55 000	NextEra Energy Capital Holdings, Inc., 5,45 %, échéant le 15 mars 2035	78 957	78 027
USD	137 000	MercadoLibre, Inc., 4,90 %, échéant le 15 janvier 2033	187 791	185 931	CAD	324 000	NextEra Energy Capital Holdings, Inc., 4,67 %, échéant le 12 juin 2035	323 822	329 398
USD	224 000	Merck & Co., Inc., 4,15 %, échéant le 15 mars 2031	312 536	306 085	USD	51 000	Niagara Mohawk Power Corp., 6,00 %, échéant le 3 juillet 2055	69 590	70 816
USD	82 000	Merck & Co., Inc., 4,75 %, échéant le 4 décembre 2035	114 156	111 981					
USD	107 000	Merck & Co., Inc., 5,55 %, échéant le 4 décembre 2055	148 416	144 710					
USD	92 000	Merck & Co., Inc., 5,70 %, échéant le 4 décembre 2065	127 541	124 757					
USD	250 000	Meta Platforms, Inc., 4,60 %, échéant le 15 novembre 2032	349 535	345 442					
USD	251 000	Meta Platforms, Inc., 4,88 %, échéant le 15 novembre 2035	350 898	343 597					

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	20 000	NISource Inc., 5,85 %, échéant le 1 ^{er} avril 2055	28 584	27 329	USD	17 000	Oracle Corp., 5,50 %, échéant le 27 septembre 2064	23 114	18 597
USD	13 000	Norfolk Southern Corp., 5,95 %, échéant le 15 mars 2064	19 708	18 233	USD	55 000	Oracle Corp., 6,13 %, échéant le 3 août 2065	79 033	66 766
USD	16 000	Northern States Power Co., 5,65 %, échéant le 15 mai 2055	22 014	22 006	USD	367 000	Oracle Corp., 6,10 %, échéant le 26 septembre 2065	507 659	443 700
USD	51 000	Northern Trust Corp., 4,15 %, échéant le 19 novembre 2030	71 352	69 984	USD	16 000	O'Reilly Automotive, Inc., 5,00 %, échéant le 19 août 2034	22 189	22 091
USD	101 000	Northern Trust Corp., taux variable, échéant le 19 novembre 2040	141 375	138 255	USD	7 000	Corporation financière PACCAR, 4,00 %, échéant le 26 septembre 2029	9 566	9 608
USD	7 000	Novartis Capital Corp., 4,70 %, échéant le 18 septembre 2054	9 340	8 554	USD	18 000	Pacific Life Global Funding II, 4,50 %, échéant le 28 août 2029	25 059	24 911
USD	102 000	NRG Energy, Inc., 5,75 %, échéant le 15 janvier 2034	141 673	141 238	CAD	324 000	Pacific Life Global Funding II, 4,20 %, échéant le 29 juillet 2032	324 000	329 236
USD	113 000	NRG Energy, Inc., 6,00 %, échéant le 15 janvier 2036	156 951	156 946	USD	7 000	Paramount Global, 5,85 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2043	8 900	7 900
USD	70 230	OBX 2024-NQM14 Trust, taux variable, échéant le 25 septembre 2064	94 512	96 285	USD	7 000	Paramount Global, 4,95 %, échéant le 19 mai 2050	7 881	6 719
USD	167 254	OBX 2024-NQM18 Trust, taux variable, échéant le 25 octobre 2064	234 731	230 587	USD	273 000	Paramount Global, taux variable, échéant le 30 mars 2062	373 121	347 415
USD	5 000	Occidental Petroleum Corp., 5,20 %, échéant le 1 ^{er} août 2029	7 018	7 025	USD	136 000	Pfizer Inc., 4,20 %, échéant le 15 novembre 2030	190 447	187 285
USD	26 000	Occidental Petroleum Corp., 4,40 %, échéant le 15 avril 2046	27 815	28 149	USD	153 000	Pfizer Inc., 4,50 %, échéant le 15 novembre 2032	213 952	210 208
USD	10 000	Oglethorpe Power Corp., 5,90 %, échéant le 1 ^{er} février 2055	14 321	13 546	USD	190 000	Pfizer Inc., 5,60 %, échéant le 15 novembre 2055	265 357	258 089
USD	36 000	Oklahoma Gas and Electric Co., 5,60 %, échéant le 1 ^{er} avril 2053	51 859	48 333	USD	206 000	Pfizer Inc., 5,70 %, échéant le 15 novembre 2065	286 496	277 617
USD	34 000	Omega Healthcare Investors, Inc., 5,20 %, échéant le 1 ^{er} juillet 2030	46 090	47 430	USD	5 000	Philip Morris International Inc., 4,38 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2027	6 963	6 914
CAD	240 000	Oncor Electric Delivery Co. LLC, 4,20 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2035	239 203	237 535	USD	6 000	Philip Morris International Inc., 4,13 %, échéant le 28 avril 2028	8 272	8 261
USD	40 000	Oncor Electric Delivery Co. LLC, 5,80 %, échéant le 1 ^{er} avril 2055	57 164	55 145	USD	8 000	Philip Morris International Inc., 4,63 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2029	11 164	11 152
USD	95 000	OneMain Finance Corp., 7,13 %, échéant le 15 septembre 2032	131 219	135 290	USD	30 000	Philip Morris International Inc., 4,00 %, échéant le 29 octobre 2030	41 635	40 749
USD	77 000	Oracle Corp., 4,45 %, échéant le 26 septembre 2030	106 883	103 261	USD	6 000	Philip Morris International Inc., 4,75 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2031	8 336	8 398
USD	22 000	Oracle Corp., 4,70 %, échéant le 27 septembre 2034	29 927	27 964	USD	42 000	Philip Morris International Inc., 4,63 %, échéant le 29 octobre 2035	58 109	56 321
USD	57 000	Oracle Corp., 5,20 %, échéant le 26 septembre 2035	79 158	74 857	USD	34 000	Phillips Edison Grocery Center Operating Partnership I, L.P., 5,25 %, échéant le 15 août 2032	46 201	47 636
USD	87 000	Oracle Corp., 5,88 %, échéant le 26 septembre 2045	120 782	107 702	USD	7 000	Phillips Edison Grocery Center Operating Partnership I, L.P., 4,95 %, échéant le 15 janvier 2035	9 461	9 462
USD	13 000	Oracle Corp., 6,90 %, échéant le 9 novembre 2052	21 388	17 608	USD	24 000	Piedmont Operating Partnership, LP, 6,88 %, échéant le 15 juillet 2029	34 581	34 912
USD	26 000	Oracle Corp., 5,38 %, échéant le 27 septembre 2054	35 523	28 824	USD	110 000	Piedmont Operating Partnership, LP, 5,63 %, échéant le 15 janvier 2033	153 135	152 328
USD	38 000	Oracle Corp., 6,00 %, échéant le 3 août 2055	54 653	45 931	USD	5 000	Pinnacle West Capital Corp., 4,90 %, échéant le 15 mai 2028	6 994	6 977
USD	59 000	Oracle Corp., 5,95 %, échéant le 26 septembre 2055	81 145	71 656	USD	8 000	Pinnacle West Capital Corp., 5,15 %, échéant le 15 mai 2030	11 181	11 300

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	85 211	PMT Loan Trust 2025-INV1, taux variable, échéant le 25 janvier 2060	123 440	118 770	USD	9 000	Sempra, taux variable, échéant le 1 ^{er} avril 2056	12 444	12 594
USD	24 000	PPL Electric Utilities Corp., 5,55 %, échéant le 15 août 2055	32 720	32 694	USD	26 000	Simon Property Group, L.P., 4,75 %, échéant le 26 septembre 2034	35 349	35 445
USD	42 000	Prologis Targeted U.S. Logistics Fund, L.P., 4,25 %, échéant le 15 janvier 2031	58 604	57 146	CAD	167 000	SmartStop OP, L.P., 3,89 %, échéant le 24 septembre 2030	167 000	165 848
USD	71 000	Prologis Targeted U.S. Logistics Fund, L.P., 4,75 %, échéant le 15 janvier 2036	98 204	95 060	USD	2 000	South Bow USA Infrastructure Holdings LLC, 5,03 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2029	2 775	2 781
CAD	368 000	Prologis, L.P., 3,60 %, échéant le 15 février 2032	366 903	360 460	USD	1 000	South Bow USA Infrastructure Holdings LLC, 144A, 5,03 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2029	1 388	1 390
CAD	483 000	Prologis, L.P., 4,20 %, échéant le 15 février 2033	481 561	485 304	USD	3 000	South Bow USA Infrastructure Holdings LLC, 5,58 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2034	4 186	4 153
USD	43 000	Prologis, L.P., 5,25 %, échéant le 15 mai 2035	58 743	60 848	USD	11 000	Southern Company Gas Capital Corp., 4,05 %, échéant le 15 septembre 2028	15 153	15 083
USD	82 000	Protective Life Corp., 4,70 %, échéant le 15 janvier 2031	114 658	112 756	USD	21 000	Southern Company Gas Capital Corp., 5,10 %, échéant le 15 septembre 2035	28 886	29 006
USD	143 000	Protective Life Corp., 5,35 %, échéant le 15 décembre 2035	200 013	198 198	USD	58 000	Southern Power Co., 4,90 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2035	79 534	78 647
USD	640 000	QTS (Project Thunder), taux variable, échéant le 10 décembre 2030	901 772	876 138	USD	127 000	SS&C Technologies, Inc., 6,50 %, échéant le 1 ^{er} juin 2032	183 350	181 121
USD	95 820	Rate Mortgage Trust 205-J1, taux variable, échéant le 25 mars 2055	136 360	132 932	USD	48 000	State Street Corp., taux variable, échéant le 23 octobre 2036	67 361	65 454
USD	74 000	Raymond James Financial, Inc., 4,90 %, échéant le 11 septembre 2035	102 000	100 845	EUR	100 000	Stryker Corp., 3,38 %, échéant le 11 septembre 2032	149 355	161 186
USD	137 973	RCKT Mortgage Trust 2025-CES7, taux variable, échéant le 25 juillet 2055	189 786	190 952	EUR	100 000	Stryker Corp., 3,63 %, échéant le 11 septembre 2036	148 375	158 480
USD	10 000	Realty Income Corp., 5,13 %, échéant le 15 avril 2035	14 094	13 943	USD	66 000	Sunoco LP, 5,63 %, échéant le 15 mars 2031	91 361	91 132
USD	14 000	Regency Centers, L.P., 5,00 %, échéant le 15 juillet 2032	19 318	19 648	USD	123 000	Sunoco LP, 5,88 %, échéant le 15 mars 2034	170 263	168 587
USD	16 000	Regency Centers, L.P., 5,10 %, échéant le 15 janvier 2035	22 310	22 207	USD	77 000	Sunoco LP, taux variable, perp.	106 587	108 427
USD	38 000	Rocket Cos. Inc., 6,13 %, échéant le 1 ^{er} août 2030	51 887	53 843	USD	110 000	Switch ABS Issuer LLC, 5,12 %, échéant le 25 octobre 2055	153 455	150 564
USD	105 000	Rocket Cos. Inc., 6,38 %, échéant le 1 ^{er} août 2033	143 372	150 063	USD	12 000	Synchrony Financial, taux variable, échéant le 29 juillet 2029	16 341	16 656
USD	13 000	Roper Technologies, Inc., 4,50 %, échéant le 15 octobre 2029	17 987	17 988	USD	9 000	Synopsys, Inc., 5,70 %, échéant le 1 ^{er} avril 2055	12 924	12 238
USD	8 000	Roper Technologies, Inc., 4,75 %, échéant le 15 février 2032	11 077	11 085	USD	13 000	Sysco Corp., 5,10 %, échéant le 23 septembre 2030	18 485	18 400
USD	56 000	Roper Technologies, Inc., 4,90 %, échéant le 15 octobre 2034	77 115	76 594	USD	267 000	Takeda U.S. Financing, Inc., 5,20 %, échéant le 7 juillet 2035	362 825	372 771
USD	56 000	Roper Technologies, Inc., 5,10 %, échéant le 15 septembre 2035	76 848	77 346	USD	200 000	Takeda U.S. Financing, Inc., 5,90 %, échéant le 7 juillet 2055	272 024	277 287
USD	16 000	RTX Corp., 6,40 %, échéant le 15 mars 2054	25 671	24 135	USD	76 000	Textron Inc., 4,95 %, échéant le 15 mars 2036	105 905	103 411
USD	150 000	RWE Finance US, LLC, 5,13 %, échéant le 18 septembre 2035	206 007	204 459	USD	46 000	The AES Corp., 5,80 %, échéant le 15 mars 2032	66 240	64 662
USD	150 000	RWE Finance US, LLC, 5,88 %, échéant le 18 septembre 2055	205 798	201 044	USD	13 000	The Boeing Co., 5,81 %, échéant le 1 ^{er} mai 2050	17 741	17 527
USD	5 000	Ryder System, Inc., 4,90 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2029	7 014	6 996	USD	70 000	The Boeing Co., 5,93 %, échéant le 1 ^{er} mai 2060	93 747	94 087

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie	Valeur nominale		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	7 000	The Campbell's Co., 4,75 %, échéant le 23 mars 2035	9 511	9 273	USD	284 000	TransDigm Inc., 6,38 %, échéant le 31 mai 2033	393 941	399 464
USD	6 000	The Campbell's Co., 5,25 %, échéant le 13 octobre 2054	8 152	7 472	USD	31 000	TransDigm Inc., 6,25 %, échéant le 31 janvier 2034	42 661	44 094
USD	70 000	The Carlyle Group Inc., 5,05 %, échéant le 19 septembre 2035	96 008	94 595	USD	559 200	Obligations du Trésor des États-Unis, 3,50 %, échéant le 15 décembre 2028	768 697	765 625
USD	235 000	The Charles Schwab Corp., taux variable, échéant le 14 novembre 2031	328 941	321 645	USD	24 200	Obligations du Trésor des États-Unis, 3,63 %, échéant le 31 décembre 2030	33 013	33 014
USD	270 000	The Charles Schwab Corp., taux variable, échéant le 14 novembre 2036	377 932	367 617	USD	220 600	Obligations du Trésor des États-Unis, 3,88 %, échéant le 31 décembre 2032	301 383	301 065
USD	38 000	The Charles Schwab Corp., taux variable, perp.	51 706	51 770	USD	493 600	Obligations du Trésor des États-Unis, 4,00 %, échéant le 15 novembre 2035	675 043	666 876
USD	7 000	The Goldman Sachs Group, Inc., taux variable, échéant le 23 octobre 2030	9 735	9 726	USD	88 300	Obligations du Trésor des États-Unis, 4,63 %, échéant le 15 novembre 2045	122 164	118 276
USD	26 000	The Goldman Sachs Group, Inc., taux variable, échéant le 23 juillet 2035	36 812	36 618	USD	113 300	Obligations du Trésor des États-Unis, 4,75 %, échéant le 15 août 2055	156 465	152 685
USD	83 000	The Goldman Sachs Group, Inc., taux variable, échéant le 28 janvier 2036	117 812	118 082	USD	26 000	Uber Technologies, Inc., 4,80 %, échéant le 15 septembre 2035	35 807	35 451
USD	105 000	The Goldman Sachs Group, Inc., taux variable, échéant le 21 octobre 2036	147 436	142 881	USD	6 000	Uber Technologies, Inc., 5,35 %, échéant le 15 septembre 2054	8 236	7 843
USD	253 000	The Goldman Sachs Group, Inc., série X, taux variable, perp.	373 890	367 107	USD	16 000	UDR, Inc., 5,13 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2034	22 245	22 170
USD	34 000	The Hanover Insurance Group, Inc., 5,50 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2035	47 099	47 276	USD	635 542	Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes, à déterminer, 2,50 %, échéant le 1 ^{er} janvier 2056	753 629	736 342
USD	65 000	The Kroger Co., 5,65 %, échéant le 15 septembre 2064	90 141	84 991	USD	1 257 295	Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes, à déterminer, 3,00 %, échéant le 1 ^{er} janvier 2056	1 555 197	1 524 097
USD	92 000	The Mosaic Co., 4,35 %, échéant le 15 janvier 2029	128 968	126 468	USD	2 359 327	Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes, à déterminer, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} janvier 2056	3 041 370	2 989 599
USD	57 000	The PNC Financial Services Group, Inc., taux variable, échéant le 21 juillet 2036	78 406	80 358	USD	1 149 350	Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes, à déterminer, 4,00 %, échéant le 1 ^{er} janvier 2056	1 519 669	1 494 216
USD	24 000	The Sherwin-Williams Co., 5,15 %, échéant le 15 août 2035	33 074	33 477	USD	1 114 199	Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes, à déterminer, 4,50 %, échéant le 1 ^{er} janvier 2056	1 514 009	1 490 850
USD	67 000	The Southern Co., 4,85 %, échéant le 15 mars 2035	91 964	90 711	USD	534 902	Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes, à déterminer, 5,00 %, échéant le 1 ^{er} janvier 2056	741 749	731 155
USD	29 000	The Travelers Cos., Inc., 5,70 %, échéant le 24 juillet 2055	39 526	40 595	USD	538 927	Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes, à déterminer, 5,50 %, échéant le 1 ^{er} janvier 2056	754 305	749 064
USD	15 000	The Williams Cos., Inc., 6,00 %, échéant le 15 mars 2055	21 398	20 900	USD	2 114 174	Titres adossés à des créances hypothécaires uniformes, à déterminer, 6,00 %, échéant le 1 ^{er} janvier 2056	3 002 423	2 975 460
USD	222 000	TierPoint Issuer LLC, 6,15 %, échéant le 26 avril 2055	317 561	309 077	USD	1 000	Union Electric Co., 5,13 %, échéant le 15 mars 2055	1 367	1 255
USD	174 000	TierPoint Issuer LLC, 6,40 %, échéant le 26 avril 2055	246 714	240 435	USD	6 000	Universal Health Services, Inc., 4,63 %, échéant le 15 octobre 2029	8 210	8 257
USD	87 000	T-Mobile USA, Inc., 4,95 %, échéant le 15 novembre 2035	120 986	118 564					
USD	29 000	T-Mobile USA, Inc., 5,88 %, échéant le 15 novembre 2055	41 311	39 709					
USD	105 000	T-Mobile USA, Inc., 5,70 %, échéant le 15 janvier 2056	145 524	140 421					
USD	65 000	Toll Brothers Finance Corp., 5,60 %, échéant le 15 juin 2035	88 431	92 181					
USD	5 000	Trans-Allegheny Interstate Line Co., 5,00 %, échéant le 15 janvier 2031	6 926	7 041					

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Nombre d'actions ou de parts		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Contrats à livrer		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions (0,45 %)							
États-Unis (0,45 %)							
9 870	DTE Energy Co., actions privilégiées à dividende cumulatif, série H	341 082	336 744	1 600 000	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,71487 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	47 331
4 250	The Boeing Co.	340 337	402 322	500 000	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,71620 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	13 489
Coûts de transactions (voir note 2 b))		(37)	-	2 500 000	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,71663 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	65 334
Total du portefeuille de placements (104,95 %)		171 809 294	171 429 392	31 010 783	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,71666 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	808 780
				Contrats à livrer			
Contrats de change à terme* (1,39 %)							
5 516 000	Livre sterling contre dollar canadien au taux de 0,53535 GBP/CAD le 28 janvier 2026**	-	144 806	49	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,71700 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	1
20 000	Livre sterling contre dollar canadien au taux de 0,54341 GBP/CAD le 28 janvier 2026**	-	(29)	30 982 168	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,71722 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	774 552
27 616	Dollar canadien contre livre sterling au taux de 1,84109 CAD/GBP le 28 janvier 2026**	-	9	1 080 000	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,71799 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	25 378
501 315	Dollar canadien contre euro au taux de 1,61715 CAD/EUR le 28 janvier 2026**	-	(2 227)	25 000	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,71887 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	545
64 721	Dollar canadien contre euro au taux de 1,61803 CAD/EUR le 28 janvier 2026**	-	(323)	100 000	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,72063 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	1 839
136 847	Dollar canadien contre dollar américain au taux de 1,36847 CAD/USD le 28 janvier 2026**	-	81	4 635 000	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,72665 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	31 960
4 142 039	Dollar canadien contre dollar américain au taux de 1,37381 CAD/USD le 28 janvier 2026**	-	(13 665)	100 000	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,72781 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	471
137 420	Dollar canadien contre dollar américain au taux de 1,37420 CAD/USD le 28 janvier 2026**	-	(492)	Valeur notionnelle			
186 351	Dollar canadien contre dollar américain au taux de 1,38037 CAD/USD le 28 janvier 2026**	-	(1 498)	Contrats à terme normalisés en cours (0,19 %) (voir note 2 d))			
69 061	Dollar canadien contre dollar américain au taux de 1,38121 CAD/USD le 28 janvier 2026**	-	(597)	Position acheteur sur contrats à terme normalisés en cours (-0,03 %)			
1 393 761	Dollar canadien contre dollar américain au taux de 1,39376 CAD/USD le 28 janvier 2026**	-	(24 483)	Contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe			
10 759 570	Dollar canadien contre dollar américain au taux de 1,39735 CAD/USD le 28 janvier 2026**	-	(216 126)	11 161 707	Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 2 ans, 39 contrats, échéant en mars 2026, à un prix contractuel moyen de 104,33 USD	-	7 100
761 953	Dollar canadien contre dollar américain au taux de 1,40582 CAD/USD le 28 janvier 2026**	-	(19 804)	2 247 441	Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 5 ans, 15 contrats, échéant en mars 2026, à un prix contractuel moyen de 109,38 USD	-	(1 446)
20 747 000	Euro contre dollar canadien au taux de 0,61334 EUR/CAD le 28 janvier 2026**	-	424 304	1 683 031	Contrats à terme normalisés Euro-BOBL, 9 contrats, échéant en mars 2026, à un prix contractuel moyen de 116,65 EUR	-	(7 100)
225 000	Euro contre dollar canadien au taux de 0,61612 EUR/CAD le 28 janvier 2026**	-	2 947	3 080 582	Contrats à terme normalisés Euro-BUND, 15 contrats, échéant en mars 2026, à un prix contractuel moyen de 128,59 EUR	-	(24 631)
291 307 000	Yen japonais contre dollar canadien au taux de 107,62354 JPY/CAD le 28 janvier 2026**	-	156 571				
285 000	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,71080 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	10 711				
1 141 208	Dollar américain contre dollar canadien au taux de 0,71326 USD/CAD le 28 janvier 2026**	-	37 369				

Invesco Global Bond ETF

Inventaire du portefeuille au 31 décembre 2025

Valeur notionnelle	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Juste valeur (\$)
6 876 755			
Contrats à terme normalisés Euro-Schatz, 40 contrats, échéant en mars 2026, à un prix contractuel moyen de 106,93 EUR			
		(8 693)	
1 109 151			
Contrats à terme normalisés sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis, 7 contrats, échéant en mars 2026, à un prix contractuel moyen de 116,31 USD			
		(6 822)	
Position vendeur sur contrats à terme normalisés en cours (0,22 %)			
Contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe			
(22 368 350)			
Contrats à terme normalisés sur obligations du Canada à 10 ans, 185 contrats, échéant en mars 2026, à un prix contractuel moyen de 122,47 CAD			
		288 600	
(12 612 613)			
Contrats à terme normalisés Ultra sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans, 80 contrats, échéant en mars 2026, à un prix contractuel moyen de 115,30 USD			
		30 636	
(2 426 228)			
Contrats à terme normalisés Ultra sur obligations du Trésor des États-Unis à 30 ans, 15 contrats, échéant en mars 2026, à un prix contractuel moyen de 119,69 USD			
		34 654	
Monnaie	Valeur nominale		
Swaps sur défaillance*** (-0,16 %)			
(voir note 2 f))			
USD	2 486 000		
Contrat sur l'indice NA.HY.45.V1, en vertu duquel la contrepartie reçoit une prime annuelle de 5,00 % trimestriellement jusqu'à l'échéance du contrat le 20 décembre 2030			
		(250 283)	(259 674)
	Nombre de contrats		
Options* (0,02 %)			
(voir note 2 g))			
Options achetées (0,02 %)			
USD	29		
Option d'achat sur l'indice S&P 500 Mini, dont le prix d'exercice est de 695,00 \$, échéant le 20 février 2026			
		84 535	36 492
Gains (pertes) latents sur dérivés (1,44 %)		(165 748)	2 356 350

Trésorerie (0,90 %)

Trésorerie – dollars canadiens	210 361
Trésorerie – monnaies étrangères	200 059
Trésorerie soumise à des restrictions	1 064 363
Total de la trésorerie	1 474 783
Autres actifs, moins les autres passifs (-7,29 %)	(11 922 474)
Actif net attribuable aux porteurs de parts (100,00 %)	163 338 051

* La contrepartie a une notation approuvée (voir note 2 i)).

** Certains placements libellés en monnaies étrangères ont été couverts, ou partiellement couverts, au moyen de contrats de change à terme (voir note 2 c)). Un résumé de chaque monnaie couverte et du risque de change (montant net) connexe est présenté à la section *Risque de change* sous *Risques liés aux instruments financiers et notes propres au fonds*.

^^ Chaque swap constitue un contrat.

Invesco Global Bond ETF

Risques liés aux instruments financiers et notes propres au fonds (voir note 2 a))

Gestion des risques

Le fonds Invesco Global Bond ETF (le « FNB ») cherche à produire un revenu et une croissance du capital à long terme. Le FNB investit principalement dans des titres de créance de catégorie investissement de gouvernements, de sociétés et d'autres émetteurs du monde entier. L'équipe de gestion de portefeuille (l'« équipe ») procède à une recherche approfondie pour trouver des titres de créance offrant un rendement attractif par rapport au risque.

Invesco emploie un processus de gestion du risque rigoureux afin de s'assurer que les risques auxquels est exposé le FNB sont gérés conformément aux objectifs et aux stratégies de placement. Ce processus prévoit une supervision et une surveillance effectuées par la direction du service de gestion des placements d'Invesco ou son délégué, les spécialistes des produits et des risques de placement et le service de vérification de la conformité. Le service de vérification de la conformité effectue un suivi continu afin de s'assurer que le FNB respecte ses objectifs et stratégies de placement et la réglementation sur les valeurs mobilières; il présente ses constatations au comité exécutif du gestionnaire.

De par ses activités, le FNB est exposé à divers risques financiers qui sont définis ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le FNB investit essentiellement dans des obligations de sociétés et d'État du Canada. Au 31 décembre 2025, le FNB avait également investi 4,58 % (6,03 % au 31 décembre 2024) de son actif dans des FNB sous-jacents qui sont exposés à des titres à revenu fixe, notamment à des instruments à taux variable, à des titres à rendement élevé ou à des dérivés considérés comme ayant une notation inférieure et une probabilité de défaillance plus élevée. Ce risque est géré professionnellement pour chaque titre par l'équipe.

Le FNB a recours à des contrats de change à terme, à des swaps sur défaillance et à des options à des fins de couverture, de sorte que le FNB peut être exposé au risque de crédit. Le FNB est exposé au risque de crédit lié à la contrepartie, lequel équivaut à la juste valeur des swaps sur défaillance et des options. Les contreparties à ces dérivés ont une notation approuvée (voir note 2 i)). L'équipe de gestion de portefeuille (l'« équipe ») examine mensuellement le risque de crédit et les notations. La valeur marchande de ces dérivés est présentée dans l'*inventaire du portefeuille* (voir note 2 c)).

Le FNB conclut des contrats à terme normalisés et maintient un compte sur marge, ce qui pourrait l'exposer au risque de crédit. Ce risque est jugé minime, car la chambre de compensation, à titre de contrepartie de tous les contrats à terme normalisés négociés sur les marchés, offre une garantie contre leur inexécution. Le FNB peut également être exposé au risque de crédit en raison des actifs sous-jacents des contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe. Le gestionnaire examine mensuellement le risque de crédit. Pour connaître les gains (pertes) latents de ces dérivés, voir l'*inventaire du portefeuille*.

En règle générale, plus la notation d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, le FNB détenait des titres de créance dont les notations étaient les suivantes :

Titres de créance par notation	% des actifs à revenu fixe	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
AAA	23,4	22,5
AA	18,0	39,1
A	19,5	8,9
BBB	26,7	21,4
BB	10,0	6,5
B	1,4	1,2
Non notés	1,0	0,4
Total	100,0	100,0

Les notations proviennent de Standard & Poor's, de Moody's Investors Service ou de Fitch Ratings.

La notation est fonction de la distribution des titres selon leur notation et de la concentration des titres d'un même émetteur. Le risque est géré en diversifiant les risques d'entreprise ou les risques associés à une société en particulier. L'équipe gère le risque associé au portefeuille au moyen d'une plus grande diversification par émetteur, par secteur et par échéance.

Pour des détails sur le risque de crédit émanant des prêts de titres, voir les *notes annexes* (voir note 6).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque qu'un FNB éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers, y compris les rachats. Le FNB peut être exposé aux rachats quotidiens et, par conséquent, il investit la majeure partie de son actif dans des titres négociés sur un marché actif ou pouvant être vendus rapidement. Le FNB peut être exposé au risque de liquidité s'il n'existe pas de marché secondaire liquide pour ses positions dans des dérivés tels que les contrats à terme normalisés, les swaps sur défaillance et les options. Le FNB maintient un excédent de marge afin de conclure des opérations sur dérivés, qui est inclus au poste « Trésorerie soumise à des restrictions » de l'*état de la situation financière*. Le FNB a reçu une dispense réglementaire lui permettant d'emprunter jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative pour financer les rachats. Cette dispense a été accordée jusqu'au 24 mai 2027 en raison du raccourcissement de la période de règlement des rachats du FNB, qui passe de « T+2 » à « T+1 ». Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, tous les passifs financiers du FNB étaient des passifs courants arrivant à échéance dans moins d'un an, et aucun emprunt n'avait été contracté en dehors des activités commerciales courantes. Les placements du FNB sont soumis à un test de liquidité mensuel par le service de vérification de la conformité.

Invesco Global Bond ETF

Risques liés aux instruments financiers et notes propres au fonds (voir note 2 a))

Risques de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur d'un instrument financier portant intérêt fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt. Le FNB est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. Le FNB est également exposé au risque de taux d'intérêt de par ses contrats à terme normalisés sur titres à revenu fixe. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis aux taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, l'exposition du FNB aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Échéance des titres de créance	% des actifs à revenu fixe	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Moins de 1 an	1,3	-
De 1 à 5 ans	20,8	39,9
De 5 à 10 ans	37,3	17,8
Plus de 10 ans	40,6	42,3

La duration modifiée est une approximation statistique de la sensibilité du prix d'un titre à revenu fixe, y compris les dérivés, s'il y a lieu, aux variations de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2025, la duration modifiée du portefeuille de titres à revenu fixe du FNB était de 5,04 (5,14 au 31 décembre 2024). Si la courbe des taux avait enregistré une variation de +/- 1,5 % (+/- 1,5 % au 31 décembre 2024), toute autre variable étant constante, l'incidence sur la valeur liquidative, calculée en fonction de la duration modifiée du FNB, s'élèverait à +/- 11 488 000 \$ (10 534 000 \$ au 31 décembre 2024). Dans les faits, les résultats réels de négociation peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, le FNB investissait dans des FNB sous-jacents qui sont touchés directement par les fluctuations des taux d'intérêt. Par conséquent, le FNB est également indirectement exposé au risque de taux d'intérêt. Ce risque est géré professionnellement pour chaque titre et chaque fonds par l'équipe.

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Comme le prix en monnaie locale de chaque placement est converti en dollars canadiens pour en déterminer la juste valeur, l'exposition aux titres étrangers aura une incidence sur les investisseurs canadiens, qui seront touchés par toute fluctuation des taux de change.

Le tableau ci-après présente les monnaies étrangères auxquelles le FNB était directement exposé au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, après rajustement en fonction des couvertures de change, le cas échéant. Il illustre également l'incidence possible sur la valeur liquidative du FNB d'une appréciation ou d'une dépréciation de 7,5 % (+/- 7,5 % au 31 décembre 2024) du dollar canadien par rapport à toutes les autres monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes.

Monnaie	Juste valeur des placements et de la trésorerie (en milliers de CAD)	Contrats de change (en milliers de CAD)	Risque de change (montant net) (en milliers de CAD)		Incidence possible sur la valeur liquidative			
			31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
					(en milliers de CAD)	% de la valeur liquidative	(en milliers de CAD)	% de la valeur liquidative
Dollar américain	92 602	83 960	8 642	16 275	648	0,40	1 221	0,82
Euro	32 985	33 201	(216)	(332)	(16)	(0,01)	(25)	(0,02)
Livre sterling	10 240	10 168	72	18	5	-	1	-
Yen japonais	2 607	2 550	57	231	4	-	17	0,01
Total	138 434	129 879	8 555	16 192	-/+ 641	0,39	-/+ 1 214	0,81

L'équipe a eu recours à des contrats de change à terme pour couvrir une partie du risque de change auquel le FNB est exposé. On procède habituellement en vendant une monnaie sur le marché à terme, de sorte que si cette monnaie vient à s'apprécier par rapport au dollar canadien, les pertes réalisées sur les contrats de change à terme (par suite de leur vente) seront contrebalancées par des gains de change sur le titre sous-jacent. Dans les faits, les résultats réels de négociation peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le FNB investit dans des FNB sous-jacents qui, en investissant dans des titres libellés en monnaies étrangères, peuvent entraîner un risque de change indirect pour le FNB.

Invesco Global Bond ETF

Risques liés aux instruments financiers et notes propres au fonds (voir note 2 a))

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers, à l'exception de certains contrats dérivés, correspond à leur juste valeur présentée à l'inventaire du portefeuille. Le risque de pertes maximal lié aux positions acheteur sur contrats à terme normalisés et aux swaps sur défaillance correspond à leur valeur notionnelle ou à leur valeur nominale. Le risque de pertes maximal découlant de l'achat d'une option correspond à la prime payée. Le risque de pertes lié aux positions vendeur sur contrats à terme normalisés peut être théoriquement illimité, car le prix du titre sous-jacent pourrait augmenter à l'infini. Ce risque est géré professionnellement, comme il est indiqué précédemment dans la section *Gestion des risques*.

L'indice de référence du FNB est l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD). Le coefficient bêta historique, mesure de la corrélation entre les rendements du FNB et ceux du marché, est tiré d'une comparaison des rendements de l'indice de référence et de ceux du FNB sur une période de 16 mois. De ce fait, le coefficient bêta peut inclure les incidences déjà prises en compte dans l'évaluation du risque de taux d'intérêt et du risque de change.

Le tableau ci-après illustre l'incidence possible d'une variation de +/- 5 % du rendement de l'indice de référence sur la valeur liquidative du FNB au 31 décembre 2025, toute autre variable étant constante. Au 31 décembre 2024, peu de données historiques étaient disponibles sur le FNB. Il était donc impossible d'obtenir un coefficient bêta valable entre le FNB et son indice de référence, car le nombre de points d'observation était insuffisant.

Indice de référence	Coefficient bêta historique ¹	Total de la valeur liquidative (en milliers de dollars)	Incidence possible sur la valeur liquidative	
			31 décembre 2025	
			(en milliers de dollars)	% de la valeur liquidative
Indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD)	0,98	163 338	+/- 8 004	4,9

¹ Pour la période de 16 mois du 15 août 2024 au 31 décembre 2025.

Le coefficient bêta entre l'indice de référence et le FNB est dynamique, de sorte que le coefficient bêta historique n'est pas un indicateur de la corrélation future. Dans les faits, les résultats réels de négociation peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Le risque de concentration est le risque de perte de la valeur totale des placements du FNB en raison d'une trop forte concentration des placements dans un instrument, un secteur ou un pays en particulier. Au 31 décembre 2025, le FNB détenait 702 titres (310 titres au 31 décembre 2024), trésorerie comprise. Pour connaître la liste des titres détenus par le FNB, voir l'inventaire du portefeuille. Le tableau ci-après résume les principales concentrations par catégorie d'actifs et par région au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024.

31 décembre 2025		31 décembre 2024	
Répartition par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative	Répartition par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative
Obligations de sociétés étrangères	38,75	Obligations d'État étrangères	38,44
Obligations d'État étrangères	30,70	Obligations de sociétés étrangères	27,14
Obligations de sociétés canadiennes	15,29	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	18,68
Titres adossés à des créances hypothécaires	13,18	Titres adossés à des créances hypothécaires	12,79
Fonds négociés en Bourse (FNB) à revenu fixe	4,58	Obligations de sociétés canadiennes	9,61

31 décembre 2025		31 décembre 2024	
Répartition géographique	% de la valeur liquidative	Répartition géographique	% de la valeur liquidative
États-Unis	42,76	États-Unis	47,56
Canada	18,96	Trésorerie, équivalents de trésorerie et fonds du marché monétaire	18,68
Pays-Bas	9,69	Pays-Bas	11,65
Allemagne	8,17	Canada	9,75
Royaume-Uni	8,03	Allemagne	8,86

L'équipe réduit ce risque en s'assurant de bien connaître chaque placement détenu dans le portefeuille. Elle est consciente du risque auquel est exposé chaque placement et des autres risques potentiels pouvant découler des corrélations entre les différents titres en portefeuille.

Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés selon différents niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les placements du FNB au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024. La hiérarchie des données s'établit comme suit :

Niveau 1 - prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Invesco Global Bond ETF

Risques liés aux instruments financiers et notes propres au fonds (voir note 2 a))

Niveau 2 - données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui reposent sur des données observables sur le marché pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix). Les placements en trésorerie, le cas échéant, respectent les critères du niveau 2, mais sont exclus du tableau ci-dessous;

Niveau 3 - données relatives à l'actif ou au passif, qui ne reposent pas sur des données observables sur le marché (données non observables).

	31 décembre 2025				31 décembre 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions (en milliers de dollars)	739	-	-	739	22	-	-	22
Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	-	161 896	1 304	163 200	-	130 457	-	130 457
Placements dans des fonds (en milliers de dollars)	7 490	-	-	7 490	8 922	-	-	8 922
Actifs dérivés (en milliers de dollars)	397	2 448	-	2 845	62	1	-	63
Passifs dérivés (en milliers de dollars)	(49)	(440)	-	(489)	(237)	(1 941)	-	(2 178)
Total (en milliers de dollars)	8 577	163 904	1 304	173 785	8 769	128 517	-	137 286

Les évaluations de la juste valeur présentées ci-dessus sont faites sur une base récurrente. Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours des périodes closes le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, la juste valeur des titres illiquides, présentée au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessus, représentait moins de 1 % de l'actif net du fonds. Les titres du niveau 3 du fonds n'étaient pas considérés comme importants. Le tableau suivant présente un rapprochement des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables (niveau 3) :

	Pour la période close le 31 décembre 2025 (en milliers de dollars)
Solde d'ouverture	-
Achats	1 339
Ventes et remboursements	-
Transferts, montant net	-
Gains (pertes) réalisés et latents compris dans les résultats	(35)
Solde de clôture	1 304
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente de la période au titre des actifs détenus à la clôture de la période	(35)

Au 31 décembre 2025, le fonds détenait un placement classé au niveau 3 d'une valeur de 964 000 \$. Il s'agit d'un placement privé évalué à la juste valeur selon le coût, déterminé sur la base du coût moyen pondéré de toutes les opérations d'achat.

Au 31 décembre 2025, le fonds détenait aussi un placement privé classé au niveau 3 d'une valeur de 340 000 \$. Le titre a été évalué à la juste valeur selon le coût.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts, par part, est présenté au montant de rachat dans l'état de la situation financière. Le cours de clôture, ou la moyenne de leurs derniers cours acheteur et vendeur en l'absence d'un cours de clôture, s'élevait à 19,50 \$ au 31 décembre 2025 (19,70 \$ au 31 décembre 2024) pour les parts en \$ CA.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe pour le FNB, conformément aux normes IFRS de comptabilité, un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans tous les autres cas, ils sont présentés sur une base brute. Le FNB conclut, dans le cadre normal de ses activités, diverses conventions-cadres de compensation et autres accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation utilisés pour l'état de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 avec :

- le montant brut avant toute compensation;
- le montant net après compensation, inscrit à l'état de la situation financière;

Invesco Global Bond ETF

Risques liés aux instruments financiers et notes propres au fonds (voir note 2 a))

- le montant net après toute déduction permise par les conventions-cadres de compensation et autres accords similaires, dont la faillite ou la résiliation des contrats.

Actifs financiers	31 décembre 2025					31 décembre 2024				
	Montant brut	Montant compensé inscrit à l'état de la situation financière	Montant net après compensation présenté dans l'état de la situation financière*	Instruments financiers disponibles à des fins de compensation du montant net présenté	Montant net	Montant brut	Montant compensé inscrit à l'état de la situation financière	Montant net après compensation présenté dans l'état de la situation financière*	Instruments financiers disponibles à des fins de compensation du montant net présenté	Montant net
Actifs dérivés (en milliers de dollars)	2 582	(98)	2 484	–	2 484	84	(83)	1	–	1

Passifs financiers	31 décembre 2025					31 décembre 2024				
	Montant brut	Montant compensé inscrit à l'état de la situation financière	Montant net après compensation présenté dans l'état de la situation financière*	Instruments financiers disponibles à des fins de compensation du montant net présenté	Montant net	Montant brut	Montant compensé inscrit à l'état de la situation financière	Montant net après compensation présenté dans l'état de la situation financière*	Instruments financiers disponibles à des fins de compensation du montant net présenté	Montant net
Passifs dérivés (en milliers de dollars)	(279)	98	(181)	–	(181)	(2 024)	83	(1 941)	–	(1 941)

* Ce montant exclut la juste valeur des contrats au comptant.

Placements dans les fonds sous-jacents

Le tableau suivant présente les caractéristiques fondamentales des fonds sous-jacents :

Fonds sous-jacent/FNB	Pays du siège social	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
		% de la participation dans l'actif du fonds sous-jacent/FNB	Juste valeur du placement dans le fonds sous-jacent/FNB (en milliers de dollars)	% de la participation dans l'actif du fonds sous-jacent/FNB	Juste valeur du placement dans le fonds sous-jacent/FNB (en milliers de dollars)
SPDR Bloomberg Short Term High Yield Bond ETF	États-Unis	0,1	4 172	–*	1 634
Invesco Short Duration Total Return Bond ETF	États-Unis	1,2	1 777	–	–
Invesco Canadian Core Plus Bond ETF	Canada	5,4	1 350	–	–
Invesco Core Fixed Income ETF	États-Unis	0,1	191	–	–
Invesco AAA CLO Floating Rate Note ETF	États-Unis	–	–	1,1	4 130
Invesco Senior Loan ETF	États-Unis	–	–	–*	2 818
iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF	États-Unis	–	–	–*	339

* La valeur est de néant une fois arrondie.

Prêt de titres

Le tableau suivant montre un rapprochement entre les revenus bruts tirés des opérations de prêt de titres présentés dans l'état du résultat global pour la période close le 31 décembre 2025, le cas échéant.

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	(en milliers de dollars)	% du revenu brut	(en milliers de dollars)	% du revenu brut
Revenu brut tiré du prêt de titres	6	100,0	–*	100,0
Rémunération des placeurs pour compte versée à Bank of New York Mellon Corp.	(1)	(19,3)	–*	(18,0)
Retenues d'impôts	–*	(3,5)	–*	(9,9)
Revenu tiré du prêt de titres	5	77,2	–*	72,1

* La valeur est de néant une fois arrondie au millier près.

Invesco Global Bond ETF

Risques liés aux instruments financiers et notes propres au fonds (voir note 2 a))

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, la juste valeur totale des titres prêtés et la juste valeur des garanties correspondantes, par catégorie, s'établissaient comme suit :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Titres prêtés	1 506	172
Garantie - titres admissibles ¹⁾	1 582	181

¹⁾ La garantie en titres admissibles est composée de titres de créance émis par le gouvernement du Canada (ou une province ou un territoire du Canada), par le gouvernement d'un pays souverain, par un organisme supranational autorisé ou par une institution financière dont les titres de créance à court terme sont garantis sans condition et ont une notation de crédit approuvée (voir note 2 i)).

Autre risque de marché

Les événements imprévisibles comme l'inflation, la fluctuation rapide des taux d'intérêt, les opérations militaires, le terrorisme, les catastrophes naturelles, les changements inattendus dans les politiques gouvernementales locales ou étrangères et les pandémies pourraient freiner le commerce mondial et causer une forte volatilité et des inquiétudes à l'égard de la liquidité sur plusieurs marchés. Par ailleurs, de tels événements pourraient fortement perturber les chaînes d'approvisionnement, des secteurs en particulier, y compris celui des services financiers, les marchés boursiers à l'échelle mondiale et les émetteurs dans lesquels le FNB investit. Pour connaître l'incidence quantitative potentielle d'une telle volatilité des marchés, consultez la section *Risques de marché* ci-dessus. Ces événements accroissent l'incertitude relative aux estimations et la direction peut devoir poser des jugements importants pour déterminer la juste valeur de certains placements aux fins de la préparation des présents états financiers.

Notes annexes

Aux dates indiquées dans les états financiers et pour les périodes closes à ces dates (voir note 1 b))

1. Information générale

Les présentes notes font partie intégrante des états financiers et contiennent des renseignements importants sur les FNB (indiqués ci-après) :

Invesco Canadian Government Floating Rate Index ETF (auparavant, Invesco 1-3 Year Laddered Floating Rate Note Index ETF), Invesco 1-5 Year Laddered Investment Grade Corporate Bond Index ETF, Invesco Long Term Government Bond Index ETF, Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF, Invesco ESG Global Bond ETF, Invesco Canadian Dividend Index ETF, Invesco S&P International Developed Dividend Aristocrats ESG Index ETF, Invesco S&P US Dividend Aristocrats ESG Index ETF, Invesco S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats ESG Index ETF, Invesco ESG NASDAQ 100 Index ETF, Invesco S&P 500 ESG Index ETF, Invesco S&P International Developed ESG Index ETF, Invesco S&P/TSX Composite ESG Index ETF, Invesco S&P 500 Equal Weight Index ETF, Invesco S&P Europe 350 Equal Weight Index ETF, Invesco S&P 500 Low Volatility Index ETF, Invesco S&P/TSX Composite Low Volatility Index ETF, Invesco RAFI Canadian Index ETF (auparavant, Invesco FTSE RAFI Canadian Index ETF), Invesco RAFI Global Small-Mid ETF (auparavant, Invesco FTSE RAFI Global Small-Mid ETF), Invesco RAFI U.S. Index ETF (auparavant, Invesco FTSE RAFI U.S. Index ETF), Invesco RAFI U.S. Index ETF II (auparavant, Invesco FTSE RAFI U.S. Index ETF II), Invesco NASDAQ 100 Equal Weight Index ETF, Invesco NASDAQ 100 Index ETF, Invesco NASDAQ Next Gen 100 Index ETF, Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF, Invesco Morningstar Global Energy Transition Index ETF, Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF, Invesco Morningstar Global Next Gen AI Index ETF, Invesco US Treasury Floating Rate Note Index ETF (USD), Invesco Canadian Core Plus Bond ETF, Invesco Global Bond ETF, Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF, Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF et Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF (collectivement, les « fiducies » ou les « FNB »).

Les parts des FNB, sauf celles des fonds Invesco S&P Europe 350 Equal Weight Index ETF et Invesco Long Term Government Bond Index ETF, sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX »). Les parts des fonds Invesco S&P Europe 350 Equal Weight Index ETF et Invesco Long Term Government Bond Index ETF sont cotées à la Cboe Canada Inc. (« Cboe Canada »).

Les FNB peuvent investir dans des titres de série I du Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens, lequel est un fonds du marché monétaire géré par Invesco Canada Ltée.

Les fiducies sont des fonds négociés en Bourse qui ont le droit d'émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables. Toutes les fiducies sont constituées en vertu des lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre dans sa version modifiée et mise à jour et pouvant être modifiée et mise à jour de temps à autre, et elles sont gérées par le gestionnaire. L'adresse du siège social du gestionnaire est le 16, rue York, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5J 0E6.

a) Termes et définitions

Les termes suivants, utilisés (le cas échéant) dans les états financiers et les notes annexes, sont définis comme suit :

Fiducie(s), fonds ou FNB : tout fonds négocié en Bourse indiqué ci-dessus, offert aux termes du prospectus des FNB;

Gestionnaire : Invesco Canada Ltée, qui fait affaire sous le nom de « Invesco », gestionnaire (le « gestionnaire ») et gestionnaire de portefeuille des FNB et fiduciaire (le « fiduciaire ») des fiducies;

Actif net attribuable aux porteurs de parts : valeur de l'actif net calculée selon les Normes internationales d'information financière telle qu'elle est présentée dans les états financiers;

Parts : les parts libellées en dollars canadiens (les « parts en \$ CA »), les parts couvertes libellées en dollars canadiens (les « parts couvertes en \$ CA ») et les parts libellées en dollars américains (les « parts en \$ US ») offertes par l'un des FNB;

Porteur(s) de parts : les porteurs de parts des FNB;

Date d'inscription : date à laquelle les parts du FNB ont été mises sur le marché.

b) Dates de présentation de l'information financière

Les états de la situation financière de chaque FNB sont établis au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, le cas échéant. Les états du résultat global, les états de l'évolution de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie de chaque FNB portent sur les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024, sauf pour les FNB établis au cours de l'une de ces périodes, auquel cas les renseignements sont donnés pour la période écoulée entre la date du prospectus initial du FNB indiquée à la note 1 c) ii) et 1 d) i) et le 31 décembre de l'exercice visé. L'inventaire du portefeuille de chaque FNB est établi au 31 décembre 2025. La publication de ces états financiers a été autorisée par Invesco le 20 mars 2026.

c) Opérations ayant eu une incidence sur les FNB au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025

i) Lancement d'une nouvelle série

La date d'inscription des parts des fonds Invesco Nasdaq 100 Income Advantage ETF et Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF est le 6 novembre 2025. Les symboles des nouvelles parts sont les suivants :

- Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF - parts couvertes en \$ CA (EQLI.F)
- Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF - parts en \$ US (EQLI.U)
- Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF - parts couvertes en \$ CA (QQCI.F)
- Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF - parts en \$ US (QQCI.U)

Notes annexes

Aux dates indiquées dans les états financiers et pour les périodes closes à ces dates (voir note 1 b))

ii) Lancement de nouveaux FNB

La date d'inscription des parts en \$ CA du fonds Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF, qui se négocient sous le symbole EQLT, est le 3 avril 2025. Ces parts ont été émises le 21 mars 2025 (la « date du prospectus initial »).

iii) Changements apportés aux fonds

Le 24 mars 2025, la stratégie de placement du fonds Invesco FTSE RAFI Global Small-Mid ETF a été modifiée de façon à refléter les nouvelles stratégies de placement des FNB sous-jacents détenus par ce FNB. Dans le cadre de ce changement, ce FNB a été renommé Invesco RAFI Global Small-Mid ETF.

Le 24 mars 2025, les objectifs de placement des fonds Invesco FTSE RAFI Canadian Index ETF, Invesco FTSE RAFI U.S. Index ETF et Invesco FTSE RAFI U.S. Index ETF II ont été modifiés pour leur permettre de reproduire la performance d'indices fournis par Research Affiliates, LLC plutôt que celle d'indices auparavant fournis par FTSE International Limited (en collaboration avec Research Affiliates, LLC). Dans le cadre de ces changements, les stratégies de placement des FNB ont été mises à jour pour s'aligner sur les nouveaux objectifs. De plus, les FNB ont respectivement été renommés Invesco RAFI Canadian Index ETF, Invesco RAFI U.S. Index ETF et Invesco RAFI U.S. Index ETF II.

Le 31 janvier 2025, le fonds Invesco 1-3 Year Laddered Floating Rate Note Index ETF a été renommé Invesco Canadian Government Floating Rate Index ETF. L'indice sous-jacent que reproduit le FNB, l'indice des obligations à taux variable échelonnées 1-3 ans FTSE Canada, a aussi été renommé indice des obligations gouvernementales à taux variable FTSE Canada.

iv) Prolongement de la renonciation aux frais de gestion

Le 31 janvier 2025, le gestionnaire a prolongé la période de renonciation des frais de gestion pour les fonds Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF et Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF jusqu'au 30 juin 2025.

d) Opérations ayant eu une incidence sur les FNB au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

i) Lancement ou dissolution de FNB

La date d'inscription des parts en \$ CA et des parts couvertes en \$ CA du fonds Invesco Morningstar Global Next Gen AI Index ETF est le 18 janvier 2024. Il s'agit également de la date d'inscription des parts en \$ US du fonds Invesco US Treasury Floating Rate Note Index ETF (USD). Ces parts ont été émises le 8 janvier 2024 (la « date du prospectus initial »).

Le 8 janvier 2024 est également la date du prospectus initial du fonds Invesco US Treasury Floating Rate Note Index ETF (CAD Hedged), qui n'était pas encore entré en activité et qui a été dissous le 12 novembre 2024.

La date d'inscription des parts en \$ CA des fonds Invesco Canadian Core Plus Bond ETF, Invesco Global Bond ETF, Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF et Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF est le

15 août 2024. La date du prospectus initial de ces FNB est le 6 août 2024. Les symboles des nouveaux FNB sont les suivants :

Nom du FNB	Symbole et série
Invesco Morningstar Global Next Gen AI Index ETF	INAI - parts en \$ CA INAI.F - parts couvertes en \$ CA
Invesco US Treasury Floating Rate Note Index ETF (USD)	IUFR.U - parts en \$ US
Invesco Canadian Core Plus Bond ETF	ICCB - parts en \$ CA
Invesco Global Bond ETF	ICGB - parts en \$ CA
Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF	QQCI - parts en \$ CA
Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF	EQLI - parts en \$ CA

ii) Renonciation aux frais de gestion

Le 15 août 2024, le gestionnaire a temporairement renoncé à la totalité des frais de gestion, soit 0,34 %, pour les parts en \$ CA du fonds Invesco Nasdaq 100 Income Advantage ETF (QQCI) et les parts en \$ CA du fonds Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF (EQLI) au moins jusqu'au 28 février 2025.

e) Fiducies

i) Évaluation des FNB

Une valeur liquidative distincte est calculée quotidiennement pour chaque fiducie (la « valeur liquidative »). La valeur de chaque fiducie provient des placements qu'elle a acquis conformément à son objectif de placement.

Une valeur liquidative distincte est calculée quotidiennement pour chaque série de parts des fiducies (la « valeur liquidative de la série »). La valeur liquidative de la série correspond à la valeur globale de l'actif moins la valeur globale du passif attribuable à cette série, ces valeurs étant exprimées en dollars canadiens pour les parts en \$ CA et les parts couvertes en \$ CA et en dollars américains pour les parts en \$ US et converties au besoin au taux de change en vigueur à la date visée.

La valeur liquidative par part d'un fonds est déterminée en divisant la valeur liquidative de la série concernée par le nombre total de parts de cette série en circulation à une date donnée. Aux dates indiquées à la note 1 b), il n'existait aucun écart entre la valeur liquidative par part calculée aux fins des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs de parts, par part.

Pour déterminer la valeur qui est attribuée aux parts couvertes en \$ CA, le gestionnaire établit d'abord la valeur de l'ensemble des placements du portefeuille du FNB, minorée des dérivés détenus aux fins de couverture du risque de change (et des charges connexes) et utilisés exclusivement pour ces parts. Il détermine ensuite la quote-part attribuable à chaque série du

Notes annexes

Aux dates indiquées dans les états financiers et pour les périodes closes à ces dates (voir note 1 b))

FNB. Pour les parts couvertes en \$ CA, le gestionnaire rajoute la valeur des dérivés détenus aux fins de couverture du risque de change (et les charges connexes) utilisés exclusivement pour ces parts.

ii) Impôts sur le revenu

Les fiducies se qualifient ou entendent se qualifier à titre de fiducies de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Elles ne sont pas assujetties à l'impôt sur la partie de leur revenu net de placement distribuée aux porteurs de parts, celle-ci étant imposable entre les mains de ces derniers. Les fiducies ne sont pas non plus tenues de payer l'impôt sur le revenu pour les gains en capital nets réalisés distribués aux porteurs de parts. Un montant suffisant du revenu net de placement et des gains en capital nets réalisés des fiducies est distribué aux porteurs de parts au cours de chaque exercice, de manière à ce que les fiducies n'aient aucun impôt à payer. Les impôts sur le revenu exigibles sur les gains en capital nets réalisés non versés ou à verser aux porteurs de parts peuvent généralement être recouverts par les fiducies qui sont des fiducies de fonds commun de placement en vertu des dispositions de remboursement contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et dans les lois provinciales d'impôt sur le revenu. En raison de la politique de distribution et des mécanismes de remboursement, les fiducies ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, ni d'actif ou de passif d'impôt différé.

Toutes les fiducies admissibles ont choisi, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), d'adopter le 15 décembre comme date de fin d'année d'imposition.

Si une fiducie ne répond pas à la définition de fiducie de fonds commun de placement et qu'un ou plusieurs porteurs de parts considérés comme étant des « institutions financières » aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) détiennent une participation totale dans la fiducie s'élevant à plus de 50 % de la juste valeur de marché, la fiducie est assujettie à certaines règles sur l'« évaluation à la valeur du marché ». Ces règles exigent entre autres que soient comptabilisés à titre de revenu ordinaire, plutôt qu'à titre de gains en capital, les gains latents (déduction faite des pertes latentes) sur certains actifs du portefeuille qui, en plus des gains nets réalisés, doivent être distribués au moins annuellement aux porteurs de parts. Si de telles institutions financières cessent de détenir plus de 50 % des parts de la fiducie, l'année d'imposition de la fiducie sera réputée être terminée et, pour que la fiducie soit encore une fois assujettie à ces règles spéciales sur l'évaluation à la valeur du marché, ces institutions financières devront à nouveau détenir plus de 50 % des parts de la fiducie.

Les distributions de revenu, le cas échéant, sont versées en trésorerie et devraient être versées périodiquement. Les distributions en trésorerie peuvent comprendre des distributions de revenu, de dividendes, de gains en capital, ainsi que des remboursements de capital. Si un FNB n'a pas distribué une partie suffisante de son revenu net ou de ses gains en capital nets au cours de l'exercice, une distribution sera versée aux porteurs de parts à la clôture de l'exercice et cette distribution sera automatiquement réinvestie dans des parts additionnelles. Immédiatement après le réinvestissement, le

nombre de parts en circulation sera consolidé de sorte que la valeur liquidative par part après la distribution et le réinvestissement sera la même que si la distribution n'avait pas été versée.

Les frais de gestion distribués aux porteurs de parts, le cas échéant, sont d'abord prélevés sur le revenu net et les gains en capital nets réalisés d'un FNB et ensuite sur le capital. Une certaine tranche des gains en capital nets réalisés n'aura pas besoin d'être distribuée aux porteurs de parts. Cette tranche est calculée en fonction d'une formule se trouvant dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) qui tient compte des rachats de parts effectués au cours de l'année.

f) Placements du gestionnaire dans les FNB

Lors de la création de chaque FNB, le gestionnaire a versé 20 \$ en contrepartie d'une part de chaque FNB. Conformément à la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, le FNB ne peut émettre d'autres parts à moins d'avoir reçu et accepté au moins 500 000 \$ de souscriptions supplémentaires, provenant d'investisseurs autres que le gestionnaire et ses sociétés affiliées.

Le gestionnaire peut détenir des placements dans certains FNB. Ces placements sont présentés à la juste valeur dans une note de bas de page de l'état de la situation financière aux dates indiquées à la note 1 b).

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

L'application des normes IFRS de comptabilité exige que la direction établisse des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, du revenu de placement et des charges pour la période. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les méthodes comptables significatives appliquées de manière constante par les FNB sont les suivantes :

a) Évaluation et comptabilisation des instruments financiers

Les placements détenus en portefeuille, y compris les actions, les titres de créance, la trésorerie, les placements à court terme et les dérivés, sont comptabilisés à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. La trésorerie est constituée de dépôts auprès d'institutions financières. Les placements des fonds, dérivés compris, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), conformément au modèle économique.

Les autres actifs et passifs sont comptabilisés à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les autres actifs, comme les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur la vente de placements, les montants à recevoir du gestionnaire et les autres montants à recevoir sont évalués au coût amorti. Les autres passifs, comme les montants à payer pour l'achat de placements, les rachats, les distributions et les charges à payer, sont aussi évalués au coût amorti.

Notes annexes

Aux dates indiquées dans les états financiers et pour les périodes closes à ces dates (voir note 1 b))

La différence entre la juste valeur totale des placements et le coût moyen total de ces placements représente la variation latente de la juste valeur, la variation d'une période à l'autre étant comptabilisée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans l'état du résultat global.

Les opérations de placement sont comptabilisées le jour ouvrable où l'ordre d'achat ou de vente est exécuté. Les gains et les pertes réalisés sur la vente de placements du portefeuille sont calculés en fonction du coût moyen des placements concernés.

Les placements du portefeuille, y compris les placements dans d'autres FNB cotés sur une bourse reconnue, sont évalués selon le dernier cours négocié sur les bourses où ils sont principalement négociés, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Certains titres qui ne sont pas évalués selon le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour peuvent être évalués au moyen d'autres données de marché observables, au gré du gestionnaire. En l'absence d'un volume de transactions suffisant pour un titre, celui-ci est évalué selon le cours acheteur de clôture pour les positions acheteur et le cours vendeur de clôture pour les positions vendeur, observés sur la principale Bourse où s'échange le titre ou utilisés par les teneurs de marché. Les titres non cotés sur une bourse reconnue ou pour lesquels des cours fiables ne peuvent être obtenus facilement sont évalués selon les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les placements dans le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens sont évalués à leur juste valeur qui correspond généralement à leur valeur liquidative. Pour les FNB Invesco, si 1) le cours de clôture n'est pas disponible, 2) les titres du FNB ne se négocient pas à la date d'évaluation ou 3) le cours de clôture est jugé peu fiable en raison du faible nombre de transactions au cours de la dernière heure de séance, le cours moyen de clôture (la moyenne des cours acheteur et vendeur) sur la principale Bourse sera utilisé.

IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* exige le recours à une « hiérarchie des justes valeurs » pour présenter les données utilisées pour l'évaluation de chaque actif financier et passif financier d'un FNB. La hiérarchie des données s'établit comme suit :

- les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (niveau 1);
- les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui reposent sur des données observables sur le marché pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) (niveau 2);
- les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables) (niveau 3).

Des changements dans les méthodes d'évaluation peuvent entraîner des transferts des actifs et passifs d'un niveau à un autre de cette hiérarchie. Un résumé de la répartition entre les niveaux en fonction de la hiérarchie des données, aux dates indiquées à la note 1 b), est présenté pour chaque FNB à la

section *Risques liés aux instruments financiers et notes propres au fonds*. Tous les transferts sont considérés avoir eu lieu à la date de clôture de chacune des périodes présentées.

Les actions et les contrats à terme normalisés négociés en bourse pour lesquels sont utilisés prix cotés (non ajustés) sur des marchés sont classés au niveau 1. Les placements dans le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens et d'autres fonds sous-jacents évalués à leur valeur liquidative sont classés au niveau 1.

La juste valeur des autres instruments financiers est établie à l'aide de techniques d'évaluation.

Les titres de niveau 2 comprennent :

- Certains titres de capitaux propres évalués selon les prix cotés sur le marché, lesquels sont ajustés par un facteur de marché pour tenir compte des mouvements qui ont lieu après la clôture du marché.
- Les titres à revenu fixe évalués selon l'estimation du cours acheteur (prix fourni par un fournisseur de services d'évaluation tiers d'après divers facteurs, dont les données des courtiers, l'information financière de l'émetteur et les fluctuations de marchés pertinentes), telle qu'elle est présentée par la source d'évaluation principale à la date d'évaluation.
- Les prêts à taux variable évalués selon la moyenne des cotations (prix fourni par un fournisseur de services d'évaluation tiers d'après divers facteurs, dont les données des courtiers, l'information financière de l'émetteur et les fluctuations de marchés pertinentes), telle qu'elle est présentée par la source d'évaluation principale à la date d'évaluation.
- Les actifs et passifs dérivés sont classés au niveau 2, sauf les options et les contrats à terme normalisés négociés en bourse, qui sont classés au niveau 1. Le prix de ces dérivés est fonction d'un ou plusieurs actifs sous-jacents.
- Les obligations liées à des actions sont évaluées selon les prix fournis par un fournisseur de services d'évaluation tiers d'après divers facteurs, dont les modalités des contrats, les indices sous-jacents et la volatilité implicite du rendement des titres, tels qu'ils sont présentés par la source d'évaluation principale à la date d'évaluation.

Les titres de niveau 3 comprennent :

- Certains instruments financiers qui sont examinés par le comité d'évaluation du fonds.
- Les titres non cotés sur une bourse reconnue ou pour lesquels des cours fiables ne peuvent être obtenus facilement sont évalués selon les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Le comité d'évaluation examine le caractère approprié des données d'entrée utilisées dans les modèles d'évaluation, ainsi que les résultats des évaluations, au moyen de différentes méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité.
- Les prêts à taux variable évalués selon une seule cotation.

Notes annexes

Aux dates indiquées dans les états financiers et pour les périodes closes à ces dates (voir note 1 b))

Les informations quantitatives concernant les données d'entrée non observables, la description de la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux changements dans les données d'entrée non observables et les relations entre ces données d'entrée sont présentées pour chaque fonds à la section *Risques liés aux instruments financiers et notes propres au fonds*, au paragraphe « Évaluation de la juste valeur », lorsque des données non observables importantes sont utilisées pour évaluer les instruments financiers inclus au niveau 3.

La section *Risques liés aux instruments financiers et notes propres au fonds* présente des informations supplémentaires sur les transferts entre niveaux, de même qu'un rapprochement des soldes du niveau 3 à l'ouverture et à la clôture de la période, le cas échéant.

b) Opérations des porteurs de parts et constatation du revenu

Les opérations des porteurs de parts sont comptabilisées à la date de l'opération.

Le revenu de dividendes/distributions et les retenues d'impôts, le cas échéant, sont comptabilisés à la date ex-dividende et sont présentés dans *l'état du résultat global*. Les intérêts à distribuer sont comptabilisés quotidiennement selon la méthode de la comptabilité d'engagement et incluent les distributions reçues sur les placements dans le Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens, le cas échéant. Les intérêts à distribuer tiennent également compte de l'amortissement quotidien de l'escompte sur les obligations à coupon zéro et les bons du Trésor, le cas échéant. Ils sont calculés, conformément à la réglementation fiscale, en tenant compte de l'intérêt nominal à recevoir ou reçu pour le fonds.

Les coûts de transactions sont exclus du coût moyen total des placements dans *l'inventaire du portefeuille* de chaque FNB et sont présentés dans *l'état du résultat global*. Les coûts de transactions sur actions incluent les commissions de courtage et les autres coûts de transactions, y compris la TPS et la TVH applicables. Une partie des commissions de courtage facturées par les courtiers, généralement les courtiers de plein exercice, représente les honoraires pour les produits et services, principalement les recherches exclusives, fournis aux FNB et qui s'ajoutent aux services d'exécution des ordres. Les autres coûts de transactions, le cas échéant, englobent d'autres frais d'exécution d'opérations payés à des tiers externes, comme les droits de timbre et les redevances sur les opérations de change. Les opérations relatives aux titres à revenu fixe sont effectuées sur le marché hors cote où les intervenants agissent à titre de contrepartistes. Ces placements sont généralement négociés sur la base du solde net et leur coût comprend habituellement les coûts de transactions.

Les distributions de fiducies de redevances ou de revenu qui sont considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen des placements dans les fiducies de redevances ou de revenu sous-jacentes présenté dans *l'inventaire du portefeuille*.

Les distributions provenant de fiducies de redevances ou de revenu qui sont considérées comme un revenu de dividendes ou un revenu d'intérêts sont incluses dans le revenu de placement, au poste « Dividendes » ou « Intérêts à distribuer » (le cas échéant) dans *l'état du résultat global*.

Le revenu et les charges d'un fonds sont répartis quotidiennement entre les séries en fonction de la quote-part de chaque série dans la valeur liquidative du fonds, sauf indication contraire.

Pour chaque série, le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts liée aux activités, par part » présenté dans *l'état du résultat global* est calculé en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Les opérations hors trésorerie sont exclues des activités d'exploitation et de financement comptabilisées dans les *tableaux des flux de trésorerie*, qui comprennent les opérations en nature et les échanges entre séries d'un même fonds.

c) Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme peuvent servir à couvrir les FNB contre l'éventuelle fluctuation des taux de change. Cette stratégie peut inclure la couverture de la totalité ou d'une partie du risque de change lié à un placement ou un groupe de placements existant, soit directement, soit par couverture de change croisée, mais uniquement dans la mesure jugée appropriée par le gestionnaire et lorsque le permettent les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Rien ne garantit que les stratégies de couverture seront efficaces. Des pertes peuvent survenir par suite des fluctuations des taux de change ou de manquements au contrat par la contrepartie.

Les contrats de change à terme sont comptabilisés dans *l'inventaire du portefeuille* et sont évalués à la juste valeur, laquelle correspond au montant estimatif que le FNB aurait dû payer ou aurait reçu (selon le cas) s'il avait réglé les contrats en cours à la clôture de la période. Tout gain latent sur ces contrats est présenté à titre d'actif dérivé - à la juste valeur, et toute perte latente sur ces contrats est présentée à titre de passif dérivé - à la juste valeur à *l'état de la situation financière*. Les gains ou les pertes réalisés à l'échéance ou à la liquidation de contrats de change à terme conclus par les FNB sont inscrits au poste « Gain (perte) net réalisé sur la vente de dérivés » de *l'état du résultat global*.

d) Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés sont des contrats financiers conclus entre deux parties visant la vente ou l'achat d'un instrument financier à un prix établi et à une date donnée. Lorsqu'il conclut un contrat à terme normalisé, le fonds est tenu de maintenir un compte sur marge auprès du courtier. Aux termes du contrat, le fonds accepte de recevoir du courtier, ou de lui payer, un montant en trésorerie correspondant à la fluctuation quotidienne de la juste valeur du contrat détenu. Tant qu'un contrat à terme normalisé est en cours, la juste valeur de ce contrat est établie quotidiennement et les variations sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des dérivés » de *l'état du résultat global*.

Notes annexes

Aux dates indiquées dans les états financiers et pour les périodes closes à ces dates (voir note 1 b))

Lorsqu'un contrat à terme normalisé est dénoué ou devient caduc, le fonds comptabilise un gain ou une perte réalisé au poste « Gain (perte) net réalisé sur la vente de dérivés » de l'état du résultat global. Tout gain sur les contrats à terme normalisés en cours est présenté à titre d'actif dérivé - à la juste valeur, et toute perte sur les contrats à terme normalisés en cours est présentée à titre de passif dérivé - à la juste valeur à l'état de la situation financière.

Certains fonds peuvent maintenir un excédent de marge détenu auprès d'un courtier afin de conclure des contrats à terme normalisés, qui est inclus au poste « Trésorerie soumise à des restrictions » de l'état de la situation financière.

e) Conversion des devises

Les FNB ont pour monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation le dollar canadien, à l'exception du fonds Invesco US Treasury Floating Rate Note Index ETF (USD). Le dollar canadien est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel les FNB exercent leurs activités; lorsqu'il existe divers indicateurs, le dollar canadien est la principale monnaie dans laquelle les FNB réunissent des capitaux. Le fonds Invesco US Treasury Floating Rate Note Index ETF (USD) a pour monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation le dollar américain, la monnaie qu'il utilise pour lever des capitaux et maintenir la liquidité.

La juste valeur des placements, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation de chaque FNB au taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les revenus, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation de chaque FNB au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. L'information financière des FNB est présentée en dollars canadiens dans les états financiers, à l'exception du fonds Invesco US Treasury Floating Rate Note Index ETF (USD), qui est présenté en dollars américains.

La part des résultats d'exploitation découlant des variations des taux de change sur les placements n'est pas présentée distinctement des écarts provenant des fluctuations des cours du marché. L'incidence combinée des fluctuations des taux de change et des prix du marché sur les placements vendus est présentée dans l'état du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements ». Les variations découlant des fluctuations des cours du marché et des taux de change sont incluses au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ».

La part des résultats d'exploitation découlant des variations des taux de change et des autres actifs et passifs nets libellés en devises est comptabilisée dans l'état du résultat global aux postes « Gain (perte) de change » ou « Variation du gain (perte) de change latent sur les autres actifs nets ».

La part des résultats d'exploitation découlant des variations des taux de change sur le revenu de placement et les dividendes et intérêts à recevoir est comptabilisée au poste « Gain (perte) de change » dans l'état du résultat global.

f) Swaps sur défaillance

Les fonds peuvent avoir recours à des swaps sur défaillance pour atténuer le risque de crédit lié à certaines obligations ou à l'ensemble du portefeuille, par exemple au moyen d'un indice de crédit (l'« actif de référence ») détenu par un fonds ou pour accroître l'exposition à un actif de référence en créant une position de placement théorique pour le fonds. Les swaps sur défaillance ne peuvent être utilisés que dans la mesure jugée appropriée par le gestionnaire et lorsque le permettent les ACVM. Lorsqu'une position de placement théorique est créée, le risque de crédit d'un fonds lié à l'actif de référence est comparable au risque qui serait lié à un investissement direct dans l'actif de référence.

En vertu d'un accord de swap sur défaillance, l'acheteur de protection, dont l'intention est de réduire son risque de crédit lié à l'actif de référence, verse ou reçoit un paiement à l'acquisition et verse une prime au vendeur de protection, qui accepte le risque de crédit lié à l'actif de référence. Le paiement à l'acquisition est versé ou reçu au début de l'accord de swap et la prime est payée à intervalles réguliers (généralement chaque trimestre) sur la durée de cet accord. En échange de la prime versée, l'acheteur de la protection a le droit de recevoir du vendeur le remboursement complet de toute perte attribuable à un incident de crédit lié à l'actif de référence. Les actifs de référence d'un swap sur défaillance sur indice de crédit consistent en l'ensemble des titres de l'indice, et en cas de défaillance, l'incident de crédit est réglé en fonction de la pondération du titre dans l'indice. Un incident de crédit peut être déclenché par une faillite, un défaut de paiement ou une restructuration de la part de l'émetteur de l'actif de référence. Lorsqu'il y a incident de crédit, le swap peut être réglé par la livraison matérielle de l'actif de référence pour un produit correspondant à la valeur nominale ou par le versement d'un paiement en trésorerie correspondant au montant de la perte. S'il n'y a pas d'incident de crédit, aucun montant n'est exigible.

Le vendeur de la protection peut subir une perte imputable à un incident de crédit. L'acheteur de la protection peut subir une perte en cas de manquement au contrat par la contrepartie. Tant pour l'acheteur de la protection que pour le vendeur, de telles pertes sont limitées à la valeur intrinsèque du swap sur défaillance, laquelle correspond à l'écart entre la valeur nominale de l'actif de référence et son prix courant sur le marché immédiatement après la défaillance.

Les swaps sur défaillance sont présentés dans l'inventaire du portefeuille, le cas échéant, et sont évalués à la juste valeur chaque jour d'évaluation. La juste valeur consiste en la valeur actuelle du coût de la protection, qui correspond à la juste valeur du risque de crédit lié à l'actif de référence. Le paiement à l'acquisition est inscrit à titre d'actif dérivé - à la juste valeur ou de passif dérivé - à la juste valeur à l'état de la situation financière. Les primes payées ou reçues, le cas échéant, sont comptabilisées dans l'état du résultat global à titre de « Revenu (perte) sur dérivés » sous « Revenus ». Lorsque les swaps sur défaillance viennent à échéance ou sont liquidés, les gains ou les pertes sont comptabilisés dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur la vente de dérivés ». Les

Notes annexes

Aux dates indiquées dans les états financiers et pour les périodes closes à ces dates (voir note 1 b))

variations de la valeur de marché, le cas échéant, sont comptabilisées au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent avoir un excédent de marge afin de conclure des swaps sur défaillance, qui est inclus au poste « Trésorerie soumise à des restrictions » de l'état de la situation financière.

g) Options

Les fonds peuvent utiliser des options, mais uniquement dans la mesure jugée appropriée par le gestionnaire et lorsque le permettent les ACVM. Les primes payées à l'achat d'options, le cas échéant, sont comptabilisées comme actifs dérivés dans l'inventaire du portefeuille et dans l'état de la situation financière. Les primes reçues à la vente d'options, le cas échéant, sont comptabilisées comme passifs dérivés dans l'inventaire du portefeuille et dans l'état de la situation financière. Si possible, les options sont évaluées à la juste valeur, sinon, elles sont évaluées chaque jour d'évaluation selon les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire.

Les gains et les pertes sur des options achetées peuvent être réalisés :

- i) à l'expiration des options achetées, auquel cas les pertes réalisées seront égales à la prime payée;
- ii) à l'exercice des options de vente achetées, auquel cas l'écart entre le produit de la vente et la somme du coût du titre et de la prime payée sera comptabilisé comme un gain ou une perte réalisé;
- iii) à la liquidation des options achetées, auquel cas les gains ou pertes réalisés seront égaux au produit de la vente d'options au dénouement de la position, déduction faite de toute prime payée.

Les gains et les pertes sur des options vendues peuvent être réalisés :

- i) à l'expiration des options vendues, auquel cas les gains réalisés seront égaux à la prime reçue;
- ii) à l'exercice des options d'achat vendues, auquel cas l'écart entre, d'une part, le produit de la vente et la prime et, d'autre part, le coût du titre, sera comptabilisé comme un gain ou une perte réalisé;
- iii) à la liquidation des options vendues, auquel cas les gains ou pertes réalisés seront égaux au coût de l'achat d'options au dénouement de la position, déduction faite de toute prime reçue.

À l'exercice d'une option de vente vendue ou d'une option d'achat achetée, le coût du titre acheté est égal à la somme du prix d'exercice de l'option et de la prime reçue ou payée.

Les gains et les pertes réalisés sur des options sont comptabilisés dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les dérivés ». Les primes reçues ou payées sur les options sont comptabilisées au poste « Règlement des dérivés - produit net (paiement) » dans le tableau des flux de trésorerie. Les variations de la valeur de

marché, le cas échéant, sont comptabilisées au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent acquérir ou émettre des options sur swap de défaillance pour couvrir le risque de crédit lié à un placement sans engager le placement sous-jacent. Une option sur swap de défaillance permet de vendre ou d'acheter une protection contre le risque de crédit d'une entité de référence spécifique en concluant un swap préétabli avant une date donnée.

Certains fonds peuvent investir dans des options FLEXible EXchange® (les « options FLEX »). Ces options sont des options non conventionnelles sur de grands indices boursiers ou des actions qui permettent aux investisseurs de fixer eux-mêmes certaines des principales conditions, comme le prix d'exercice, les modalités d'exercice et la date d'échéance. Leur règlement est garanti par l'Options Clearing Corporation (OCC).

h) Obligations liées à des actions

Certains fonds peuvent investir dans des obligations liées à des actions. Les obligations liées à des actions sont des instruments structurés hybrides. Une seule obligation combine les caractéristiques d'un ou de plusieurs titres de référence (action unique, fonds négocié en bourse, obligation négociée en bourse, indice ou panier de titres (titres sous-jacents)) et d'un instrument dérivé sur action lié (option de vente ou option d'achat). Généralement, lorsque le fonds achète une obligation liée à des actions, il verse à la contrepartie un montant correspondant à la valeur nominale de l'obligation. À l'échéance, le fonds reçoit généralement un montant correspondant à la valeur nominale de l'obligation et des intérêts plus un rendement en fonction de l'appréciation des titres sous-jacents. En tant que détenteur d'une obligation liée à des actions, le fonds n'a généralement pas de droits sur les titres sous-jacents, donc aucun droit de vote ni droit de recevoir des dividendes. Si le cours des titres sous-jacents fluctue de manière inattendue, le fonds peut ne pas réaliser les bénéfices anticipés sur ses obligations liées à des actions ou subir des pertes, lesquelles pourraient être substantielles. Les obligations liées à des actions peuvent être corrélées au marché à différents degrés en fonction de leurs modalités et peuvent être utilisées pour gérer le risque du portefeuille. Les obligations liées à des actions sont évaluées quotidiennement. Leurs coupons sont comptabilisés au poste « Intérêts à distribuer » de l'état du résultat global. Toute variation de la valeur de marché des obligations liées à des actions est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » de l'état du résultat global. Un fonds réalise un gain ou une perte lorsque l'obligation liée à des actions est vendue ou arrive à échéance et il comptabilise ce gain ou cette perte en tant que « Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements » dans l'état du résultat global.

Au 31 décembre 2025, les FNB ne détenaient plus de placements dans des obligations liées à des actions.

i) Opérations sur instruments dérivés spécifiques

Un instrument dérivé spécifique est un instrument, un accord ou un titre dont le cours du marché, la valeur ou l'obligation de

Notes annexes

Aux dates indiquées dans les états financiers et pour les périodes closes à ces dates (voir note 1 b))

paiement est fondé sur un intérêt dans un titre sous-jacent. Les FNB ne peuvent conclure de contrats et d'accords sur instruments dérivés spécifiques qu'avec des contreparties ou des chambres de compensation admissibles qui ont une notation approuvée. Une notation approuvée désigne, pour un titre ou un instrument de la contrepartie admissible, une notation égale ou supérieure à celles émises par l'une des agences de notation approuvées suivantes pour ce titre ou cet instrument :

	Billets de trésorerie/dette à court terme	Dettes à long terme
Dominion Bond Rating Service	R-1 (basse)	A
Fitch Ratings	F-1	A
Moody's Investors Service	P-1	A2
Standard & Poor's	A-1 (basse)	A

La comptabilisation des opérations sur instruments dérivés spécifiques par les FNB, y compris l'évaluation quotidienne, se fait conformément aux méthodes décrites aux notes 2 c), 2 d), 2 f) et 2 g).

j) Titres à déterminer

Certains fonds peuvent utiliser des titres à déterminer (To-Be-Announced). Ces titres sont habituellement achetés ou vendus entre un et trois mois avant la période de règlement en l'absence de détails spécifiques sur les portefeuilles de titres hypothécaires sous-jacents, mais avec un accord quant à l'émetteur, au taux d'intérêt nominal et à l'échéance. Les portefeuilles de titres hypothécaires sous-jacents à livrer sont sélectionnés peu de temps avant le règlement et doivent respecter certains paramètres. Les fonds peuvent effectuer des opérations sur titres à déterminer avec l'intention de prendre possession des titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents ou de les livrer, le cas échéant. Les titres à déterminer peuvent aussi être reportés avant la date de règlement établie ou les positions à déterminer peuvent être liquidées pour éviter une livraison avant la date de règlement. Des pertes peuvent survenir si la valeur des titres sous-jacents fluctue, si la contrepartie ne respecte pas ses engagements ou si l'émetteur n'émet pas les titres en raison de facteurs politiques, économiques ou autres. Les titres à déterminer sont évalués à la juste valeur selon les prix fournis par des sources indépendantes. Les gains et les pertes résultant de la vente des titres à déterminer avant la livraison des titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements » et les gains et les pertes latents résultant des variations de la juste valeur des titres à déterminer détenus sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans l'état du résultat global.

k) Placements dans des entités structurées non consolidées

Certains fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, qui sont gérés par le gestionnaire, une société affiliée ou un tiers (les « fonds

sous-jacents »). Le gestionnaire a déterminé que les fonds sous-jacents étaient des entités structurées non consolidées, car la prise de décisions les concernant n'est pas influencée par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les activités de chaque fonds sous-jacent sont plutôt circonscrites par son document de placement.

Les fonds détiennent des parts ou des actions de chacun de leurs fonds sous-jacents. Ces placements sont inscrits à leur juste valeur au poste « Placements - à la juste valeur » de l'état de la situation financière. Les fluctuations de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent sont comptabilisées au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » de l'état du résultat global.

Des renseignements supplémentaires à propos des placements des fonds dans les fonds sous-jacents, le cas échéant, sont présentés à la section *Risques liés aux instruments financiers et notes propres au fonds*, au paragraphe « Placements dans les fonds sous-jacents ».

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou des titres adossés à des actifs qui sont également des entités structurées non consolidées. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés par le regroupement de divers types de prêts hypothécaires, notamment résidentiels et commerciaux. Les titres adossés à des actifs sont issus du regroupement d'actifs variés, comme des prêts et des titres garantis par des prêts. Les titres adossés à des créances hypothécaires et les titres adossés à des actifs détenus par les fonds sont inscrits à leur juste valeur au poste « Placements - à la juste valeur » de l'état de la situation financière. Les fluctuations de la juste valeur de ces placements sont comptabilisées au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » de l'état du résultat global.

3. Principaux jugements et estimations comptables

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses pour l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis aux fins de la préparation des états financiers :

IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* exige que les parts des FNB, considérées comme des instruments remboursables au gré du porteur, soient classées dans les passifs financiers ou dans les instruments de capitaux propres, et qu'elles soient présentées au montant du rachat. Les parts des FNB Invesco sont rachetables au gré du porteur, conformément aux modalités stipulées dans le prospectus. Les porteurs de parts peuvent, en tout temps pendant les jours de bourse, échanger un nombre prescrit minimal de parts ou son multiple contre un panier de titres ou un montant en espèces égal à la valeur liquidative. Les porteurs de parts peuvent, en tout temps pendant les jours de bourse, demander le rachat de leurs parts d'un FNB Invesco contre trésorerie à un prix de rachat par part correspondant à 95 % du cours de clôture des parts à la TSX ou à la Cboe Canada à la date de prise d'effet du rachat. Les parts sont classées comme des passifs financiers, car le droit de

Notes annexes

Aux dates indiquées dans les états financiers et pour les périodes closes à ces dates (voir note 1 b))

rachat fondé sur le cours de clôture donne naissance à un produit qui n'est pas essentiellement fondé sur la valeur liquidative.

IFRS 10 *États financiers consolidés* exige que les FNB qui contrôlent une ou plusieurs autres filiales ou exercent une influence notable sur celles-ci présentent des états financiers consolidés. Toutefois, ils en sont exemptés s'ils répondent à la définition d'« entité d'investissement ». Les FNB répondent en général à la définition d'entité d'investissement puisqu'ils obtiennent des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs auxquels ils fournissent des services professionnels de gestion de placements, et puisqu'ils déclarent à ces investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values, de revenus de placement ou les deux. Les FNB évaluent et apprécient la performance de la quasi-totalité de leurs placements sur la base de la juste valeur.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue ou pour lesquels des cours fiables ne peuvent être obtenus facilement sont évalués selon les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Le comité d'évaluation examine le caractère approprié des données d'entrée utilisées dans les modèles d'évaluation, ainsi que les résultats des évaluations, au moyen de différentes méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité.

4. Frais de gestion et charges d'exploitation

Le gestionnaire est responsable de l'exploitation quotidienne des FNB. Il fournit des services de gestion aux FNB, dont le marketing et la promotion.

Le gestionnaire peut également agir à titre de gestionnaire de portefeuille ou faire appel à une société affiliée pour fournir des services de placement aux FNB. Ces services comprennent l'analyse des placements et les décisions de placement. Le total des frais de services de gestion de chaque FNB constitue les « frais de gestion ».

Chaque FNB paie des frais de gestion au gestionnaire, majorés des taxes applicables, calculés selon un taux annuel et en fonction de la valeur liquidative de chaque FNB. Ces frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement et sont payés chaque mois. Lorsqu'un porteur de parts effectue des placements importants dans un FNB, le gestionnaire peut réduire les honoraires qu'il facture habituellement, à condition que le montant de la réduction soit versé au porteur sous forme de distribution de frais de gestion. Cette réduction est incluse dans les montants présentés dans *l'état de l'évolution de la situation financière* du FNB applicable sous « Distributions - revenu net de placement ».

Un FNB peut détenir des titres d'un ou de plusieurs portefeuilles Invesco gérés par le gestionnaire ou une société lui étant affiliée. Il n'y a alors pas de duplication des frais de gestion à payer relativement au FNB et à ses placements dans les portefeuilles Invesco.

Les seules charges d'exploitation que paie chaque FNB (à l'exception des fonds Invesco S&P Europe 350 Equal Weight Index ETF (EQE), Invesco S&P International Developed ESG Index ETF (IICE), Invesco ESG Global Bond ETF (IWBE), Invesco S&P/TSX Canadian Dividend Aristocrats ESG Index ETF (ICAE), Invesco S&P US Dividend Aristocrats ESG Index ETF (IUAE), Invesco Russell 1000 Dynamic-Multifactor Index ETF (IUMF), Invesco Morningstar Global Energy Transition Index ETF (IGET), Invesco International Developed Dynamic-Multifactor Index ETF (IIMF), Invesco Morningstar Global Next Gen AI Index ETF (INAI), Invesco US Treasury Floating Rate Note Index ETF (USD) (IUF), Invesco Canadian Core Plus Bond ETF (ICCB), Invesco Global Bond ETF (ICGB), Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF (QQCI), Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF (EQLI) et Invesco S&P/TSX 60 Equal Weight Index ETF (EQLT) sont les frais applicables suivants : i) les frais de gestion, ii) les frais et commissions de courtage, iii) les frais aux termes d'un dérivé utilisé par le FNB applicable, iv) les coûts afférents au respect des exigences gouvernementales ou réglementaires adoptées après la date de création applicable, v) les frais liés à l'émission de parts à payer aux autorités en valeurs mobilières ou à des agences gouvernementales, vi) les taxes applicables sur ces frais et vii) les impôts sur le revenu, retenues d'impôts ou autres taxes et impôts (collectivement, les « charges de base »).

Les seules charges d'exploitation que paie EQE sont les charges de base, les honoraires payables aux mandataires en fiscalité retenus pour assurer le respect des exigences prévues par la réglementation dans les territoires étrangers (les « honoraires du mandataire en fiscalité ») et la rémunération payable aux fournisseurs de services aux fins de réclamation des impôts payés en territoires étrangers (les « remboursements de retenues d'impôts »).

Les seules charges d'exploitation que paient IICE, IWBE, ICAE, IUAE, IUMF, IGET, IIMF, INAI, IUF, ICCB, ICGB, QQCI, EQLI et EQLT sont les charges de base et les frais de transactions à payer au dépositaire ou à ses agents pour la souscription, l'échange ou le rachat de parts de ces FNB Invesco (« les frais de transactions liés aux services de garde ») et les taxes de vente sur ces frais. En plus de ces frais, il se peut que IICE, IWBE, ICAE, IGET, IIMF, INAI et ICGB aient à payer des charges relatives aux honoraires du mandataire en fiscalité et au remboursement de retenues d'impôts.

Conformément aux lois applicables, les frais liés aux activités du comité d'examen indépendant (CEI) sont payables par chacun des FNB. Toutefois, il est permis au gestionnaire de rembourser ces frais aux FNB.

À l'exception des charges payables par les FNB et des coûts de liquidation qui peuvent être imputés à un FNB, le gestionnaire doit régler tous les autres coûts et charges des FNB. Ces coûts et charges comprennent les honoraires payables au dépositaire, à l'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts, à l'administrateur du fonds, au sous-conseiller, aux auditeurs et aux fournisseurs d'indices et les frais payables aux autres fournisseurs dont le gestionnaire a retenu les services.

Notes annexes

Aux dates indiquées dans les états financiers et pour les périodes closes à ces dates (voir note 1 b))

À son entière discrétion, le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou prendre en charge une partie des autres charges de certains FNB. Les montants ainsi visés par une renonciation ou pris en charge par le gestionnaire pour un FNB pour les périodes indiquées à la note 1 b), le cas échéant, sont présentés dans l'état du résultat global. Ces renoncations et prises en charge peuvent être interrompues en tout temps, mais elles devraient se poursuivre pour certains FNB jusqu'à ce que ces derniers aient atteint une taille telle qu'ils puissent raisonnablement absorber la totalité des frais de gestion et des charges engagées dans le cadre de leurs activités.

5. Impôts

À la fin d'année d'imposition, certaines fiducies avaient des pertes en capital ou des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées en avant à des fins fiscales. Les reports prospectifs de pertes en capital et de pertes autres qu'en capital sont présentés dans une note de bas de page de l'état de l'évolution de la situation financière de chaque FNB, le cas échéant. Les FNB ne comptabilisent pas d'impôt puisque la totalité de leur revenu net de placement aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de chaque année d'imposition doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que les FNB n'aient aucun impôt à payer. Étant donné que les FNB ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière au titre des pertes pouvant être reportées. Les pertes en capital peuvent être reportées rétrospectivement sur trois ans et prospectivement indéfiniment, et être portées en diminution des gains en capital. Les pertes autres qu'en capital, le cas échéant, peuvent être reportées rétrospectivement sur trois ans et prospectivement sur vingt ans pour réduire le résultat imposable. L'année ou les années d'échéance des reports prospectifs de pertes autres qu'en capital, le cas échéant, sont présentées dans la même note de bas de page de l'état de l'évolution de la situation financière.

Certains fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global de chaque fonds, le cas échéant.

6. Prêt de titres

Certains FNB prennent part à des opérations de prêts de titres par l'intermédiaire d'un agent de prêt de titres, selon les modalités d'une convention de prêt de titres comprenant des restrictions établies par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

Bank of New York Mellon Corporation (BNY Mellon) est l'agent de prêt de titres des FNB.

Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est jugé minime. Conformément aux modalités de la convention de prêt de titres, un emprunteur doit avoir une notation approuvée comme il est indiqué à la note 2 i) et fournir des garanties autres qu'en trésorerie correspondant à au moins 105 % (102 % pour des garanties en trésorerie) de la valeur des titres

prêtés. Les garanties acceptées sont, entre autres, la trésorerie et les titres admissibles tels que les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne, par le gouvernement des États-Unis ou un de ses organismes, par un état souverain et par un organisme supranational, et des titres de créance à court terme de sociétés ayant une notation approuvée. Les titres convertibles et les lettres de crédit irrévocables peuvent également servir de garantie. La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture de toute date d'évaluation et toute garantie supplémentaire requise est livrée au fonds le jour ouvrable suivant. Lorsqu'ils effectuent des opérations de prêt de titres, les FNB concluent des conventions de prêt de titres qui, en cas de défaillance (y compris lors d'une faillite ou d'une insolvabilité), permettent à la partie qui n'est pas en défaut de liquider la garantie et de calculer son exposition nette à la contrepartie en défaut. En cas de défaillance de l'emprunteur, le FNB, en tant que prêteur, opérerait compensation de la juste valeur de la garantie reçue et de la juste valeur des titres prêtés. La garantie est évaluée quotidiennement à la valeur de marché, mais le FNB risque de subir une perte si un emprunteur ne respecte pas son obligation de remettre les titres empruntés et que la garantie reçue ne suffit pas à reconstituer le portefeuille de titres prêtés. Pour atténuer ce risque, les FNB bénéficient d'une garantie en cas de défaillance de l'emprunteur, fournie par BNY Mellon. Cette garantie prévoit le remplacement intégral des titres prêtés en cas de défaut de l'emprunteur.

Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés des états financiers et les garanties autres qu'en trésorerie détenues par les FNB ne sont pas comptabilisées dans les actifs et les passifs correspondants. Le revenu tiré des prêts de titres, le cas échéant, est inscrit à l'état du résultat global, lorsqu'il est gagné.

7. Opérations avec des parties liées

Les FNB reçoivent des services de placement fournis par le gestionnaire ou des sociétés de son groupe. Ces services sont fournis dans le cours normal des activités et sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les services de sous-conseiller offerts aux FNB peuvent être assurés en tout ou en partie par Invesco Advisers, Inc. ou Invesco Capital Management LLC, sociétés affiliées au gestionnaire. Le gestionnaire peut demander à une ou plusieurs sociétés affiliées étrangères d'agir à titre de sous-conseiller pour la composante trésorerie du portefeuille de chaque FNB. Les frais de gestion sont présentés dans l'état du résultat global. Les montants à payer au gestionnaire ou à recevoir de celui-ci sont inscrits dans l'état de la situation financière.

Le gestionnaire a nommé le CEI, établi conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement des ACVM. Le mandat du CEI consiste à examiner les politiques et procédures écrites du gestionnaire qui traitent des questions de conflits d'intérêts concernant les FNB et à formuler des commentaires sur ces politiques et procédures. Le CEI peut également approuver certaines fusions mettant en cause les FNB et tout changement d'auditeur des FNB. Des renseignements supplémentaires au sujet du CEI se trouvent dans le prospectus des FNB. Les

Notes annexes

Aux dates indiquées dans les états financiers et pour les périodes closes à ces dates (voir note 1 b))

membres du CEI perçoivent des honoraires pour les services rendus aux FNB, présentés au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans l'état du résultat global pour les périodes indiquées à la note 1 b).

Certains FNB ont participé à des opérations de portefeuille avec d'autres FNB dont le gestionnaire est le gestionnaire ou le sous-conseiller. Ces opérations ont été réalisées par l'entremise d'intermédiaires de marché et selon les conditions applicables du marché.

8. Renseignements sur les honoraires de l'auditeur

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. s'établissaient à 0,4 M\$ (0,5 M\$ au 31 décembre 2024) pour les services d'audit aux FNB et à 0,2 M\$ (0,2 M\$ au 31 décembre 2024) pour les autres services.

9. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 13 janvier 2026, le gestionnaire a annoncé qu'il avait conclu une entente définitive visant la vente des conventions de gestion relatives aux activités de ses fonds canadiens à Placements CI Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI »). En vertu de l'entente et sous réserve de l'obtention de tous les consentements et approbations requis, GMA CI deviendra le gestionnaire de fonds de placement, le gestionnaire de portefeuille et le fiduciaire des FNB, selon le cas, et GMA CI conclura une entente à long terme avec certaines sociétés affiliées à Invesco afin de continuer à fournir des services de sous-conseiller pour certains FNB (l'« opération »). En ce qui concerne les présents états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les FNB qui continueront de recevoir des services de sous-conseiller de certaines sociétés affiliées à Invesco sont les suivants :

- Invesco Canadian Core Plus Bond ETF
- Invesco ESG Canadian Core Plus Bond ETF
- Invesco ESG Global Bond ETF
- Invesco Global Bond ETF
- Invesco NASDAQ 100 Income Advantage ETF
- Invesco S&P 500 Equal Weight Income Advantage ETF

L'opération aura lieu sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation applicables ainsi qu'au respect des autres conditions de clôture d'usage. Le changement de gestionnaire des FNB nécessite l'approbation des porteurs de parts. Le gestionnaire a convoqué des assemblées extraordinaires des porteurs de parts des FNB qui portent sur le changement de gestionnaire. Celles-ci sont prévues aux alentours du 13 avril 2026. Une circulaire d'information décrivant le changement de gestionnaire sera postée aux porteurs de parts avant les assemblées extraordinaires. Si un FNB n'obtient pas l'approbation requise des porteurs de parts, il sera dissous. Si toutes les approbations sont obtenues et toutes les conditions sont respectées, l'opération devrait se conclure d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

10. Modifications comptables futures

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des

informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications ciblées aux normes IFRS 9 et IFRS 7 portant sur le classement et l'évaluation des instruments financiers. Ces modifications permettent entre autres de clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers et introduisent une exception facultative concernant la décomptabilisation anticipée de passifs financiers réglés au moyen d'un système de virement électronique de trésorerie. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Le gestionnaire continue d'évaluer l'incidence de ces nouvelles exigences pour l'exercice clos le 31 décembre 2026, mais ne s'attend pas à ce que leur adoption ait une incidence considérable sur les états financiers des FNB.

Au sujet d'Invesco Ltd.

Invesco Canada Ltée est une filiale indirecte entièrement détenue par Invesco Ltd. Invesco Ltd. Invesco Ltd. (NYSE : IVZ) est une société de gestion d'actifs indépendante mondiale dont la mission est de mettre son expérience en placement au service de tous pour les aider à vivre pleinement leur vie. Nos équipes de placement se distinguent en offrant une vaste gamme d'investissements actifs, passifs et alternatifs. Pour de plus amples informations, visitez le site Web **[invesco.com](https://www.invesco.com)**.



Pour nous joindre

Invesco

16, rue York, bureau 1200
Toronto (Ontario) M5J 0E6

Téléphone : 1.800.200.5376
Télécopieur : 1.800.631.7008

reactionscanada@invesco.com
invesco.com/ca

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds et les états financiers du fonds seront disponibles en ligne à invesco.com/ca ou à sedarplus.ca. Pour toute question, veuillez communiquer avec nous par téléphone au 1.800.200.5376 ou par courriel à reactionscanada@invesco.com.

Invesco est une dénomination sociale enregistrée d'Invesco Canada Ltée.

* Invesco^{MD} et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence.

© Invesco Canada Ltée, 2026

ARSIVGBETFF(03/26) 9771

